

# Aubermensuel

Magazine municipal d'informations locales • AUBERVILLIERS • N° 47 novembre 1995 • 4 F

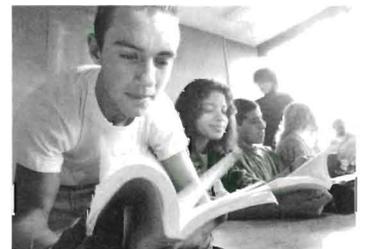


## Péril en la demeure

Enquête sur le  
logement social

La protection  
maternelle et  
infantile a 50 ans

Le Goncourt  
des lycéens



Cinéma &  
mémoires ouvrières  
à partir  
du 24 novembre



# Promotion spéciale 1<sup>er</sup> anniversaire

Peintures



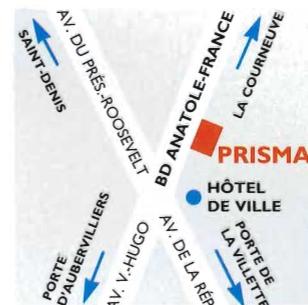
Outillage



**VENEZ NOUS VOIR ET  
DÉCOUVRIR NOS PRODUITS  
À AUBERVILLIERS**

26, bd Anatole-France  
Ouvert du mardi au samedi  
de 7h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

**Tél : 49 37 11 41  
Fax : 49 37 14 49**



Décoration



Revêtements  
sols et murs



# Prisma

La Décoration dans le 93

*En termes clairs, l'information pratique  
dont vous avez besoin dans ces moments-là.*

Lydie et Jean-Louis SANTILLY vous présentent le  
"Guide pratique des obsèques",  
pour mieux vous informer et vous aider sur :

- Vos droits
- Les démarches fiscales
- Les démarches auprès des caisses de retraites et d'organismes divers
- Les démarches obligatoires liées aux obsèques
- La liste des organismes à contacter
- La Sépulture.

*Notre métier : vous aider, vous conseiller.*



Le choix Funéraire

Pour recevoir ce guide **gratuitement**,  
téléphonez au : **43 52 01 47**

1<sup>er</sup> Groupement Français de Marbriers Pompes Funèbres Indépendants



**ASSURANCE - FINANCE**

POINT SERVICES AUBERVILLIERS

3, rue Achille Domart (Mairie) 93300 Aubervilliers  
Tél. : 49 37 90 70 - Fax : 43 52 38 85

**NOTRE MÉTIER EST D'ÊTRE LÀ  
DANS CES MOMENTS-LÀ**



**Pompes Funèbres Générales**  
3, rue de la Commune de Paris à Aubervilliers  
Tél. : (1) 48 34 61 09

N°Vert : 05 11 10 10 appel gratuit 24h/24h



Équipements électriques



**1, ZAC du Moulin Basset - Bât 4 BP 234**  
**93523 SAINT DENIS Cedex**  
Tél : 48 23 38 43 - Fax : 48 23 14 99

## S O M M A I R E

### **6** **Ce que j'en pense**

Par Jack Ralite, maire

### **8** **Péril en la demeure**

Enquête sur le logement social.

Par Maria Domingues, Cyril Lozano et Philippe Chéret

### **12-20** **La vie des quartiers**

### **22** **Un apprentissage de la solidarité**

entre Bouilly et Aubervilliers

Par Marie-Noëlle Dufrenne

### **24** **Affaire privée ou affaire publique ?**

Le chantier de la Porte de la Villette

Par Maria Domingues

### **26** **La justice entre rejet et demande**

Une interview de maître Seban

Par Michel Soudais

### **28** **Le Goncourt des lycéens**

Par Maria Domingues

### **30** **Les femmes et les enfants d'abord**

ou l'aventure de la Protection maternelle et infantile

Par Catherine Kerno

### **34** **Les prolétaires ont-ils une âme ?**

Cinéma et mémoires ouvrières

Par Anne-Marie Morice

### **36** **Aubercultures**

### **38** **Aubersports**

### **42** **Auberpratique**

### **46** **Petites annonces**

## **● Aubermensuel n°47 novembre 1995**

Édité par l'association Carrefour pour l'information et la communication à Aubervilliers,

7, rue Achille Domart,

93308 Aubervilliers Cedex

Tél. : 48.39.51.93. Télécopie : 48.39.52.43

Président : Jack Ralite.

Directeur de la publication : Guy Dumélie.

Rédacteur en chef : Philippe Chéret.

Rédaction : Maria Domingues, Boris Thioly.

Directeur artistique : Patrick Despierre.

Photographes : Marc Gaubert, Willy Vainqueur.

Secrétaire de rédaction : Marie-Christine Fleuriet.

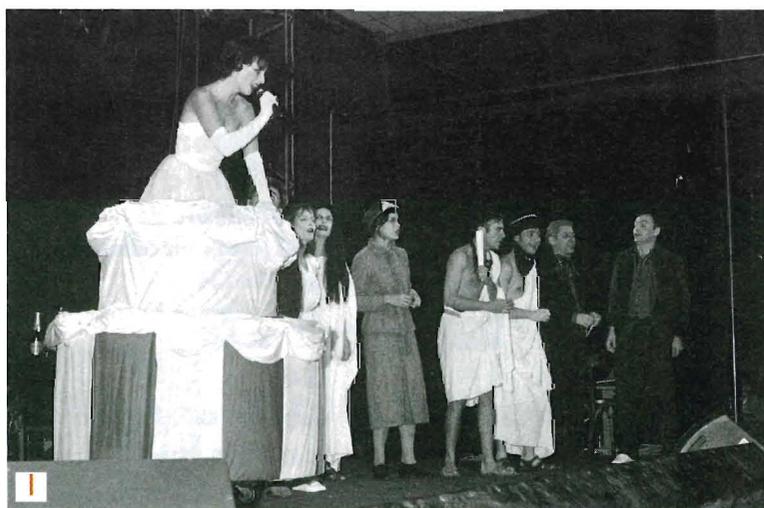
Maquettiste : Zina Terki.

Secrétaire : Michelle Hurel.

Numéro de commission paritaire : 73261.

Dépôt légal : novembre 95. Impression et publicité : ABC Graphic, tél. : 49.72.90.00.

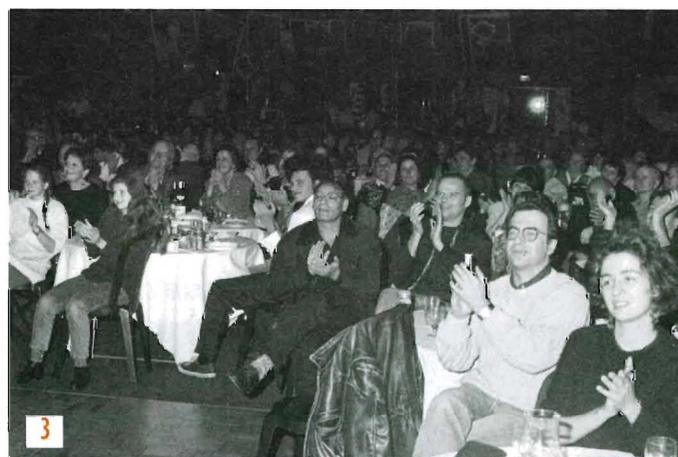
## Le Théâtre de la Commune a trente ans

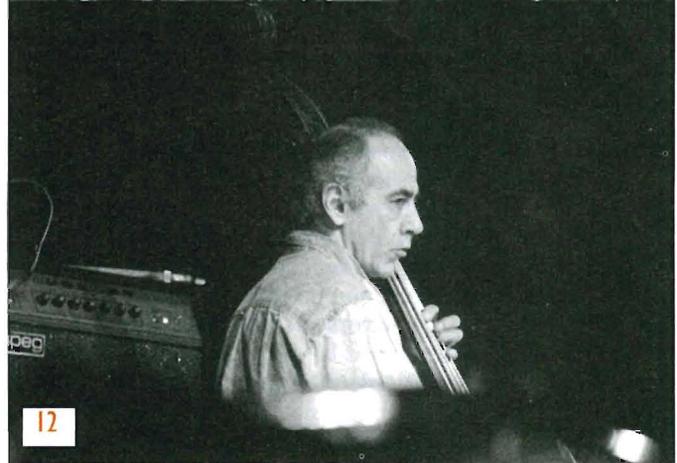


# Une grande soirée

● Des photographies de Marc Gaubert

**Avec un bal animé par Marc Perrone et Cheb Kader, une revue pleine d'humour signée de Léa Fazzuoli, un délicieux gâteau d'anniversaire... le programme prévu, au gymnase Guy Moquet, le 28 octobre dernier, pour fêter les trente ans du Théâtre de la Commune promettait d'être un rendez-vous à ne pas manquer. Environ 500 personnes s'y sont retrouvées. Regard sur une grande soirée.**





- 1 Un aperçu du spectacle de Léa Fazzuoli.
- 2 Alfredo Arias présente la chanteuse Aide.
- 3 Un gymnase comble pour un événement qui fait date.
- 4 Jack Ralite, Gabriel Garran et François Regnault en grande conversation.
- 5 Brigitte Jaques fait honneur au gâteau d'anniversaire.
- 6 Cheb Kader entraînant le public dans un raï endiablé.
- 7 Des habitants du Landy...
- 8 ...et des autres quartiers.
- 9 Petit duo...
- 10 ...avant d'enchaîner sur le Rural destroy.
- 11 et 12 Marc Perrone et ses complices.

● Par Jack Ralite, sénateur-maire, ancien ministre

# Trois rencontres efficaces

Ces jours-ci, j'ai participé avec mes collègues de la municipalité à trois rencontres efficaces, c'est-à-dire apportant leur pierre à l'amélioration de la vie quotidienne, à l'avancée de projets d'avenir pour la ville, à la démocratie comme outils humains et à la construction d'une perspective politique.

Il s'agit d'un bureau municipal sur le thème de la propreté. Il s'agit de la 5<sup>e</sup> rencontre des Assises pour la Plaine Saint-Denis. Il s'agit d'une réunion de réflexion et de travail sur la Plaine Saint-Denis et la notion de « développement durable ».

**La première réunion** a discuté d'un rapport de Gérard Del Monte, adjoint chargé des travaux et du personnel, ainsi que de l'organisation du travail municipal.

Incontestablement, il y a des progrès à faire dans le domaine de la propreté et la municipalité a retenu un plan de travail en trois étapes. La première applicable dès décembre : décentralisation du service propreté en quatre antennes de quartier, c'est-à-dire rapprochement des acteurs de la propreté des citoyens de la ville. Deuxième étape applicable dès le 1<sup>er</sup> janvier : renforcement du service par la création d'emplois et une intervention de propreté étendue au samedi et au dimanche (pour ce dernier jour il y aura une localisation). Troisième étape applicable dès le 1<sup>er</sup> mars 1996 : organisation d'un travail commun de propreté entre la ville, l'OPHLM et les HLM privées notamment dans trois quartiers, Maladerie, Émile Dubois et La Villette, nouvelles créations d'emplois et acquisition de matériels. On le voit, il s'agit d'un tournant dans la politique de la propreté qui nécessitera, au-delà de la modification du service public et de ses formes d'intervention, une intervention des citoyens eux-mêmes, tant il est vrai que la propreté est l'affaire de tous.

**La deuxième réunion** s'est tenue sur la Plaine Saint-Denis à l'Espace Enchères dans les Magasins Généraux. Il s'est agi d'un rendez-vous de ce qu'on

appelle depuis des années les « Assises pour la Plaine Saint-Denis ».

La discussion y a porté sur l'état des lieux (projets, chantiers, vie quotidienne, vie économique et formation, logements, coopération) et sur le contenu de deux initiatives de coopération entre l'État, la Région et les villes de Saint-Denis et d'Aubervilliers, sous la forme d'un Contrat de développement urbain (CDU) et d'un Grand Projet urbain (GPU). Là où l'État et la Région interviennent financièrement, les villes tiennent à ce que les besoins des populations concernées soient reconnus et pris en compte.

Mais surtout au travers de ces Assises, il a été question de la mise au point d'un moyen assurant l'interface entre l'État et les collectivités locales. Traditionnellement, quand l'État intervient, il veut tout diriger. C'est archaïque et antidémocratique. Nous avons été reçus, le maire de Saint-Denis et moi-même, au ministère de l'Équipement le 24 octobre et nous avons proposé un système mixte où les différentes structures auraient leur part de responsabilité et de définition des objectifs à partir des besoins locaux. Je suis pour ma part intervenu aux Assises en faveur d'un dispositif de maîtrise d'ouvrage concernant le GPU et le CDU permettant une coopération responsable, État, collectivités locales (villes, Département, Région), l'État prenant aussi sa part dans les risques d'un chantier aussi complexe mais aussi prometteur que le projet de la Plaine Saint-Denis.

**La troisième réunion** concernait encore la Plaine mais sur un thème plus théorique, encore qu'aujourd'hui parler de théorie c'est parler de concret. Il s'est agi de l'idée de « développement durable » introduite dans l'approche de la solution aux problèmes de la Plaine Saint-Denis.

En effet, dans un lieu géographique de cette ampleur, nous sommes confrontés à des déséquilibres majeurs de quatre façons :

1. Entre les riches et les autres, au sein de la société ;



2. Entre le Nord et le Sud de la planète : quand on est pauvre au Sud, on a tendance à venir au Nord ;
3. Entre les hommes et la nature ;
4. Entre ceux qui commandent et ceux qui sont exclus des décisions.

En vérité, notre société a été jusqu'ici animée par le productivisme avec l'idée que dès que la production augmente, l'homme, tous les hommes, en bénéficient. On voit bien que le résultat n'est pas bon et que le productivisme, qui s'appuie sur le marché et sur l'argent, ignore ceux qui sont non solvables et le temps long c'est-à-dire celui de la vie. La question est donc de trouver une harmonie, une solidarité, entre les hommes entre eux et les hommes et la nature. Cette nouvelle harmonie implique que tout ne peut pas se vendre et s'acheter, qu'il y a des valeurs humaines qui transgressent le marché. Prenons un exemple : l'autoroute avenue du Président Wilson est utile du point de vue de l'argent, est utile du point de vue de la productivité, mais elle a blessé pendant trente ans la vie humaine des habitants de la Plaine Saint-Denis. Le « développement durable » c'est ne jamais ignorer le respect des hommes et des femmes, quels qu'ils soient, dans la solution d'un problème de société. On se souvient que, devant l'émotion des habitants et de la municipalité de Saint-Denis, l'État avait

accepté de modifier la donne de l'avenue du Président Wilson, mais il l'avait fait à la marge. La ville de Saint-Denis soutenue par notre municipalité a refusé ce correctif de détail et, finalement, l'autoroute sera valablement couverte et la vie de cette grande avenue y retrouvera du plaisir quotidien.

Eh bien, nous avons voulu qu'à partir de ce concept de « développement durable » soient examinés le présent et l'avenir de la Plaine Saint-Denis, convaincus que c'est une dimension de la perspective politique qu'il faut ouvrir pour notre pays et toutes les cités qui le composent.

**Voilà** brièvement résumées trois rencontres, trois actes auxquels notre ville s'est pleinement associée et qui sont prometteurs de pas en avant.

Quotidien, projets, démocratie, « développement durable », voilà des mots qui ne nient pas les choses de la vie mais qui au contraire les améliorent.

Plusieurs centaines de personnes, élus, techniciens, monde associatif, professionnels de l'aménagement, simples citoyens ont participé aux deux rencontres de la Plaine Saint-Denis.

C'est une continuité mais c'est surtout un nouveau départ qui a besoin de milliers et de milliers d'artisans. Soyez-en. ●

**Une ville plus propre suppose l'amélioration du service public communal aussi bien que l'intervention des habitants eux-mêmes.**



# Péril

## en la demeure

**Face aux dernières mesures gouvernementales qui pèsent gravement sur le logement en général et le logement social en particulier, la tâche de la municipalité, de l'OPHLM et des bailleurs sociaux se complique chaque jour davantage. Etat des lieux d'une situation préoccupante.**



**D**isons-le sans ambages : aujourd'hui, être demandeur de logement équivaut à être demandeur d'emploi. Après le parcours du combattant pour constituer et faire enregistrer son dossier, tombe le fatidique « on vous écrira... ».

Propriétaire d'un tiers des logements d'Aubervilliers, l'OPHLM cristallise tous les mécontentements. « *J'ai déposé une demande depuis trois ans, je n'ai reçu aucune proposition... Nous avons trois enfants, j'ai besoin d'un F5, cela fait deux ans que j'attends un échange et qu'on s'entasse dans un F3... On m'a bien proposé un F2*

*tout neuf à 3 800 F mais c'est trop cher ! Je gagne 7 000 F par mois, comment je vis après ?... »*

Avec 1 900 demandeurs de logements et à peine 250 appartements qui se libèrent chaque année, on comprendra la difficulté pour l'OPHLM de répondre efficacement. L'inadéquation entre l'offre et la demande existe aussi dans ce qui est désormais proposé au futur locataire. La neuvième tranche de la Maladrerie, située le long de la rue du Pont Blanc, est un parfait exemple. Occupée à 50 % de sa capacité, elle offre des F3 dont le loyer de base frise les 3 500 F. Avec les charges, la quittance grimpe allègrement à 4 500 F. « *Nous sommes en pleine contradiction, reconnaît Roland Taysse,*

maire-adjoint délégué au logement, à ce prix-là ce n'est plus du logement social ! » Pourtant, l'OPHLM ne fait qu'appliquer les lois sur le financement des logements sociaux neufs. Sous la pression d'une fiscalité galopante, du surloyer, de la TVA à 20,6 %, d'un nombre sans cesse croissant de loyers impayés, et d'un contexte économique national désastreux, loger les Albertivillariens est devenu un véritable casse-tête pour la municipalité qui s'interroge maintenant sur l'intérêt de construire des logements neufs puisqu'inaccessibles à la plupart des gens. D'autant qu'une autre de ses priorités est de contribuer à faire disparaître les logements insalubres. Or, éliminer les taudis revient dans la réalité à reloger ces familles aux faibles ressources parfois menacées physiquement par l'état insalubre de leur habitation... Ces cas viennent s'ajouter ainsi à la liste déjà bien longue des dossiers prioritaires qui, à cause de leur nombre, ne le sont plus.

Alors que faire et comment ? Si la ville achète et réserve des terrains pour favoriser au maximum les constructions à caractère social, si elle prend en charge les frais de voirie et de réseaux divers, les garanties d'emprunt et participe aux frais de réha-

bitation, elle n'obtient que... 20 % des logements sociaux neufs réalisés. Car contrairement à une idée largement répandue, le maire n'a pas la maîtrise totale des attributions des logements HLM. Le préfet en détient 30 %, le reste étant à disposition d'organismes collecteurs du 0,45 % patronal. Il y a en effet bien longtemps que la municipalité et son Office HLM ne sont plus en mesure de construire, seuls, des ensembles locatifs comme ce fut le cas jusque dans les années 80.

Nonobstant ces difficultés, la ville améliore son dispositif. Après la création de la Maison de l'habitat qui accompagne et travaille sur le patrimoine ancien privé, notamment au moyen d'Opérations programmées d'amélioration de l'habitat (Opah), elle vient de mettre en place un service chargé de centraliser toutes les demandes de logements (voir ci-après).

D'autre part, soutenue par plusieurs syndicats de locataires, la municipalité continue de lutter pour que le financement du logement social soit plus juste et débouche sur la construction de véritables Habitations à loyer modéré. Ainsi la bataille se situe-t-elle sur plusieurs fronts dont aucun ne peut souffrir d'être négligé. ●



La lutte contre les taudis va de pair avec la construction de logements accessibles à tous.

Rue du Moutier : une belle réalisation de l'Office HLM d'Aubervilliers.



L'OPHLM DE LA VILLE D'AUBERVILLIERS avec son Président Mr Jean SIVY  
**RÉALISE UNE OPÉRATION DE RÉHABILITATION PLA. AA. DE 8 LOGEMENTS**  
 Architecte Mr BOUDIER - Tél : 43 52 31 72  
 LIVRAISON EN JUIN 1994

## Où va ma demande de logement ?

● Une fois déposée et enregistrée auprès du service du logement, un exemplaire de la demande est transmis par ce même service à la préfecture de la Seine-Saint-Denis. Répertoire sous un numéro, le dossier prend ensuite sa place dans une longue liste d'attente avant d'être présenté dans les différentes commissions d'attribution des organismes HLM possédant des logements à Aubervilliers. Après ce passage en commission et en cas de réponse positive, le bailleur (OPHLM, France Habitation, 3F ou autres...) se met en contact, par courrier, avec le titulaire du dossier afin de lui proposer un logement.

# Pourquoi les loyers flambent ?

**Trop chers les loyers des logements sociaux ? Leurs prix sont conditionnés par plusieurs paramètres que les Offices HLM sont loin de tous maîtriser.**

C'est le mode de financement de la construction qui conditionne le prix des loyers. Ici un ensemble HLM récent, rue Heurtault.

Maintenir l'équilibre social et culturel dans les quartiers reste une priorité.

**P**our construire des logements sociaux, l'OPHLM s'appuie, dans la grande majorité des cas, sur des Prêts locatifs aidés (PLA). Ils permettent de monter les opérations de la manière suivante :

\* Une subvention de l'Etat couvre 12,5 % du montant total des travaux.

\* Sur la masse restant à payer (soit 87,5 %, parfois un peu moins avec des petites subventions de l'EDF-GDF), un emprunt à 5,8 % sur 32 ans est contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation (CDC). Cet emprunt représente 90 % de la masse restant à payer.

\* Obligation est donc faite de trouver des financements complémentaires, l'OPHLM ne disposant pas de fonds propres capables de « boucler » l'opération. L'Office a donc souvent recours à ce que l'on appelle la participation des employeurs à l'effort de construction, le « 1% patronal » (qui est d'ailleurs aujourd'hui 0,45 %). En contrepartie, un contingent de logements sera mis à la disposition de ces collecteurs pour des entreprises. Cette participation se traduit par un prêt à 1,5 % sur 15 ans.

Pour équilibrer l'opération face aux dépenses engagées, l'Office calcule un « loyer d'équilibre ». Il ne doit pas dépasser le prix plafond de loyer fixé par l'Etat tout

en tenant compte de la durée du remboursement des emprunts, des frais de gestion de l'Office, des impôts (les taxes foncières notamment) et de la provision sur grosses réparations payables à partir de la sixième année.

Très souvent, on aboutit à un loyer qui frise le plafond fixé par l'Etat.

Une évidence s'impose : c'est le mode de financement des logements sociaux qui conditionne les loyers de sortie.

Aujourd'hui, le prix moyen du mètre carré pour un logement construit avec un prêt PLA est de 35 francs mensuels. Pour un F3 (65 m<sup>2</sup> environ), cela fait donc un loyer de 2 300 francs auxquels il faut rajouter environ 700 francs de charges. Pour un F4 (80 m<sup>2</sup> environ), on arrive à 3 500 francs. Ces quittances élevées expliquent pourquoi l'Office privilégie les logements PLA qui se révèlent, tout de même, plus abordables ! Les loyers des logements construits avec des Prêts locatifs intermédiaires (PLI) sont, en effet, en moyenne 30 % plus chers et ne donnent pas droit à l'APL. Le nombre de logements PLI représente à peine 10 % du parc de l'Office.

## 30 % du budget des ménages !

C'est depuis 1977 que les loyers des logements sociaux ont flambé. L'aide à la personne a

remplacé l'aide à la pierre. C'est un changement complet du mode de financement. Au lieu d'aider,



contrairement à l'ambition de départ, les foyers les plus démunis, cette mesure a créé encore plus d'inégalités. Le retour de l'aide à la pierre qui permet des emprunts à des taux inférieurs sur des périodes de remboursement plus longues est revendiqué par les organismes de logements sociaux. Un chiffre : avec l'aide à la pierre, l'Etat pouvait subventionner 40 % du montant des travaux, contre 12,5 % aujourd'hui. Résultat : alors qu'avant 1977 la part consacrée par les ménages à leur loyer était de 15 %, elle approche aujourd'hui 30 %. ●

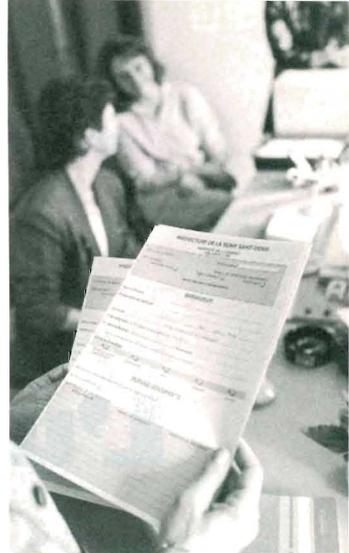
# Le respect de l'usager

**L**e service logement a vu le jour le 6 novembre. Ces trois principales missions sont : centraliser et donc rationaliser l'offre et la demande, établir un partenariat entre tous les secteurs ayant trait au logement et assurer le secrétariat du Fonds solidarité logement (FSL), issu de la loi Besson, qui permet, sous certaines conditions, aux locataires en difficulté de se maintenir dans les lieux ou aux candidats potentiels d'accéder à un foyer.

Si l'équipe de ce nouveau service n'a pas la prétention de répondre à toutes les requêtes, elle s'engage à donner une dimension humaine à sa mission de service public. Colette Quétier, responsable du service, précise : « *Nous prendrons le temps d'expliquer aux gens la complexité de la situation, le cheminement de leur demande de logement, la raison pour laquelle ils doivent parfois patienter si longtemps...* »

Une équipe de trois secrétaires est chargée d'informer, d'orienter et d'enregistrer toutes les demandes de logements sociaux formulées à Aubervilliers. La centralisation conduira à une connaissance plus fine des différents profils des demandeurs, cette donnée alimentant ensuite la réflexion d'un groupe de travail constitué de représentants de la municipalité, de l'OPHLM, des services sociaux et de l'Habitat. Ce collectif est chargé d'examiner puis de proposer les dossiers des candidats aux commissions d'attribution de l'OPHLM et des autres bailleurs sociaux qui restent seuls décisionnaires en la matière. Cependant, en cas de rejet d'un candidat, le refus devra être motivé.

Installé au premier étage du bâtiment administratif, 31-33, rue de la Commune de Paris, le service logement accueille le public tous les jours, sur rendez-vous. Tél. : 48.39.52.00 ●



Un accueil individualisé.



## Des surloyers pour... l'Etat

● Le gouvernement vient d'imposer aux offices HLM et autres bailleurs sociaux l'application systématique du surloyer pour tout locataire dont le revenu dépasse de 40 % (1) le plafond donnant accès au logement qu'il occupe.

Si aucun décret ne fixe encore le barème de ce surloyer, il prendra toutefois effet dès 1996, en s'appuyant sur le revenu imposable de cette année. 240 000 foyers, dont 68 000 en région parisienne, sont directement visés.

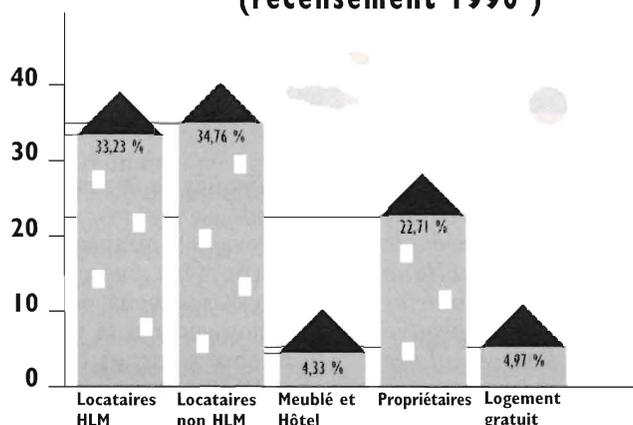
Des études montrent que sont surtout concernées des personnes âgées, des retraités, des salariés en fin de carrière, des ménages qui sans pour autant être devenus riches dépassent le plafond (2). Devront-ils ou auront-ils envie de partir au vu d'un surloyer de 500 francs, 1 000 francs ou 1 500 francs ?

A l'OPHLM, on ne sait pas encore qui et combien de personnes vont être touchées. On connaît par contre les effets pervers de l'imposition systématique du surloyer, à laquelle la municipalité s'est d'ailleurs toujours opposée. Elle peut conduire à la marginalisation de certaines cités en brisant leur équilibre sociologique et la stabilité des familles, réduire le droit au logement pour tous au profit exclusif des plus pauvres. D'autre part, le produit de ces surloyers n'est pas entièrement destiné à l'Office, mais aussi à la résorption du déficit public. Le gouvernement attend 400 millions de francs des surloyers. L'OPHLM sait déjà que pour tout locataire dépassant 40 % du plafond autorisé, il sera taxé l'année prochaine de 2 500 francs par logement

(1) Pour l'instant, cette mesure resterait facultative en cas de dépassement inférieur à 40 %.

(2) Variable selon la situation de famille.

**OÙ HABITEZ-VOUS ?  
Le logement des  
Albertivillariens.  
(recensement 1990)**



● TOUTE LA VILLE

10 octobre : Aubervilliers au rendez-vous du secteur public

# L'union fait la force

**A**ubervilliers a participé massivement à la journée d'action de l'ensemble des syndicats de la fonction et des secteurs publics, le 10 octobre dernier. De mémoire de militant syndical, il y a bien une quinzaine d'années que l'on n'avait vu cela : plus de 400 personnes faisant corps dans un long cortège, de la place de la Mairie aux Quatre-Chemins, pour défendre droits et statuts. Historique, la journée a permis de faire front contre la décision du gouvernement de maintenir le gel du pouvoir d'achat des fonctionnaires en 1996, et de protester contre ses déclarations les taxant de privilégiés.

Les employés et cadres communaux ont suivi le mouvement à près de 95 %. Idem pour une très large majorité d'enseignants, du premier comme du second degré, le lycée professionnel Jean-Pierre Timbaud ayant même fermé ses portes.

## le soutien des salariés du secteur privé

Portes closes également au centre des impôts avec 70 % de grévistes. On dénombrait 75 % de grévistes à la RATP, 70 % à la Poste, 85 % à France Telecom (avec l'agence de la rue du Dr Pesqué fermée)... On remarquait la présence de plusieurs élus de la majorité municipale dans le cortège.

Les unions locales syndicales ont donc réussi leur pari. Même si l'union ne s'est pas réalisée sans mal, elle a eu le mérite d'entraîner dans son sillage de nombreux non-syndiqués. Pascal Huard, responsable de l'union locale CGT, explique : « La façon dont le gouvernement a traité les fonction-



naires est tellement choquante que l'unité en a été facilitée. Cette unanimité dépasse même le cadre de la Fonction publique puisqu'une majorité de salariés du secteur privé ont approuvé notre action. Ici, tout est affaire de dignité. Désigner les fonctionnaires comme les responsables

des difficultés de la France, ça ne passe pas... »

Et devant l'intransigeance du gouvernement en matière de salaires et ses menaces contre la protection sociale, la journée du 10 octobre pourrait bien n'être qu'un début... ●

Cyril Lozano



Des photographies de Willy Vainqueur

● TOUTE LA VILLE

# Menace sur la gendarmerie



Marc Gaubert

Les gendarmes continueraient d'habiter boulevard Anatole France, mais devraient aller travailler au Bourget.

**A**ubervilliers va-t-elle perdre sa maréchaussée ? Le ministère de la Défense vient d'annoncer son intention de transférer au Bourget la brigade d'Aubervilliers-La Courneuve\*. Ce regroupement s'accompagnerait de la création d'un seul secteur de gendarmerie incluant quatre villes (avec Dugny), en remplacement des secteurs plus restreints aujourd'hui attribués à chaque brigade. Cette mesure, que le ministère justifie par un souci d'économie, suscite un certain nombre d'inquiétudes parmi les habitants et la réprobation des élus.

Les 11 militaires du boulevard Anatole France ont en effet à leur actif environ 5 000 interventions, sans compter les multiples services rendus à la population. Outre leurs importantes fonctions judiciaires, leur présence familière dans la commune contribue à la prévention de la délinquance. D'autre part, leur transfert oblige-

rait les habitants d'Aubervilliers à se rendre au Bourget en cas de besoin.

S'élevant contre la disparition de ce service public dans la ville, Jack Ralite est intervenu auprès du préfet de Seine-Saint-Denis. Il écrit : « Quand je songe à tous les textes publiés sur la banlieue, à toutes les recherches et déclarations sur les services publics de proximité, la démarche du ministère de la Défense est parfaitement contradictoire. » Le sénateur maire demande que le développement de la gendarmerie du Bourget aille de pair avec celui d'Aubervilliers. La ville, avec 67 000 habitants, n'est-elle pas plus peuplée ? ●

**Philippe Chéret**

\*Deux autres brigades sur le 93, celles de Rosny-sous-Bois et du Pré-Saint-Gervais, sont aussi concernées par un semblable regroupement.

**R E V U E  
D E P R E S S E**

● Jan Hensens

**Le banlieue, bon lieu**

**S**ix mois après sa fondation, la Maison du commerce et de l'artisanat s'est offert un premier test de motivation : les commerçants de la ville étaient invités à assister à une soirée théâtrale à l'espace Renaudie. » (*Le Parisien* du 28 septembre 1995)

Une revue sportive britannique s'interroge sur l'avenir des cyclistes d'Aubervilliers 93 - Peugeot. Il en ressort que l'équipe est en progrès, avec des coureurs comme « le grimpeur Lylian Lebreton, le sprinter Christophe Leroscouet et Jean-Christophe Bloy, qui a tout de même gagné le tour du Vaucluse. » (*Cycle sport*, juillet 1995) Ailleurs, Stéphane Javalet, directeur sportif, fait le point : « La troisième année, c'est l'année de la maturité. Dans un paysage où les équipes françaises sont moins nombreuses, notre participation au Tour de France 1996 peut s'inscrire dans une certaine logique. » (*Le Parisien* du 20 octobre 1995)

Pour ceux qui veulent aller plus vite que le vélo, il y a le kart. « Un nouvel espace de course est réservé au kart, la piste de 350 mètres créée par l'ancien champion de Formule 1 René Arnoux : Kart'In. » (*L'Equipe magazine* du 7 octobre 1995).

Le basket compte également. José Rosa, en parlant du recrutement au CMA : « Nous n'allons jamais chercher des joueurs à l'extérieur. Tout se fait par le bouche à oreille. Untel a vu un bon joueur, il nous l'amène et s'il se plaît, il peut rester avec nous. » (*Le Parisien* du 10 octobre 1995)

La fureur d'écrire s'est emparée d'un Albertivillarien, Alexandre Dumal. Il vit aux Quatre-Chemins et a publié un livre avec lequel il est entré dans la grande famille de la série noire chez Gallimard. Sur son choix de vivre ici, il s'exprime : « J'aime les gens d'ici, c'est une belle mixture ! Y'a des personnages, ils m'inspirent. » (*Le Parisien* du 17 octobre 1995)

Le Conseil national des villes (dont fait partie Jack Ralite, sénateur-maire), émet des réserves sur le projet de plan Marshall pour les banlieues. Le Conseil « déplore le classicisme des propositions et l'absence de toute programmation financière. » (*Le Monde* du 20 octobre 1995)

Karim Belkebla est interviewé sur la vie en banlieue : « Le mot banlieue ne m'agace pas, certains disent que c'est le bon lieu. Auber c'est comme une île mais c'est aussi le contraire d'un désert : il y a du foot, mais aussi des studios d'enregistrement, du théâtre, de la boxe, l'ambition intellectuelle profite à tous. » (*Libération* du 19 octobre 1995) ●

● TOUTE LA VILLE

# Incidents sur la ligne 173



Marc Gaubert

La RATP s'interroge sur le trajet et les arrêts du 173.

**L**a RATP va-t-elle détourner le bus 173 de certaines cités d'Aubervilliers ? C'est en tout cas ce qui s'est passé le mois dernier à la suite de plusieurs agressions sur cette ligne. En une semaine, les agents de la RATP ont recensé quatre incidents, toujours au même endroit : rue Danielle Casanova, entre les stations Hémet et Pont Blanc. Plusieurs jets de pierres et un pare-brise étoilé s'ajoutent aux incidents survenus l'année dernière sur cette même ligne au niveau du square Lucien Brun. Inquiets et mécontents, les chauffeurs du 173 ont cessé le travail pendant une journée et refusé d'aller plus loin que l'arrêt de la Mairie d'Aubervilliers.

## une situation suivie de très près par la municipalité

Ces incidents surviennent au moment où la municipalité vient d'obtenir de la RATP un arrêt supplémentaire du 249, devant le cimetière du Pont Blanc, répondant ainsi à la demande de nombreux citoyens dont beaucoup de

personnes âgées. La municipalité a immédiatement fait connaître sa désapprobation et son soutien aux agents de la RATP. Bernard Vincent, maire-adjoint délégué à la sécurité des personnes et des biens, a rencontré la direction et les représentants du personnel du dépôt RATP de la Haie Coq, en compagnie de Jean-René Curta, commissaire de police d'Aubervilliers. Le maire s'est également adressé au préfet de la Seine-Saint-Denis afin que des mesures et des moyens supplémentaires – notamment des renforts de police – soient mis en

place afin de faire cesser ces troubles avant qu'ils ne s'amplifient. Bien entendu, la municipalité et le commissariat d'Aubervilliers suivent de près l'évolution du dossier et de l'enquête. En attendant, la RATP s'interroge sur le maintien des arrêts et le détournement du 173 par d'autres voies. Une fois de plus, c'est l'ensemble des usagers et des employés de la RATP qui pâtissent des agissements de quelques individus. ●

Maria Domingues

## Les actions de prévention de la RATP

● Depuis maintenant plusieurs années, la RATP multiplie les actions de prévention et de sensibilisation auprès des usagers de tout âge. Ainsi, de nombreux jeunes Albertvillariens ont pu, cette année, se rendre à la mer, en forêt, à la piscine à vagues ou sur des bases de loisirs grâce à la mise à disposition de plusieurs bus et à l'action de certains chauffeurs, volontaires pour ce type d'opération. « *Et nous multiplions les contacts avec les responsables de la RATP pour trouver d'autres formes de coopération afin d'améliorer les conditions de transports, de travail et le service rendu au public* », ajoute Bernard Vincent, maire-adjoint délégué à la sécurité et à la circulation.

● CENTRE VILLE

# Solidarité avec la Palestine

**E**n septembre dernier, trois jeunes palestiniens handicapés moteurs et deux accompagnateurs ont été reçus à Aubervilliers grâce à l'association Auber-Palestine. Ce voyage s'inscrivait dans le cadre d'actions de partenariat et d'échanges menées depuis huit ans avec le pays. « Dire la

vérité sur ce que connaît et vit quotidiennement le peuple palestinien, sensibiliser le grand public », telle est la cause de l'association Auber-Palestine, qui, depuis deux ans, s'est donnée pour mission d'aider le centre médical de Beit-Jala, situé à 2 km de Jérusalem. Un hôpital destiné à soigner les handicapés moteurs

et mentaux et à les accompagner, par la rééducation et le suivi, vers la réinsertion sociale. L'aventure a commencé en 1987, coïncidant avec l'explosion de l'Intifada dans les territoires occupés par Israël. Encouragé par les relations fructueuses établies entre les clubs de football d'Aubervilliers et d'Hébron, Jean

Sapin a décidé de créer une association pour venir en aide aux Palestiniens, ceci avec le soutien du MRAP (Mouvement contre le racisme et l'amitié entre les peuples), de la CIMADE (Comité intermouvements auprès des évacués), de l'AMFP (Association médicale franco-palestinienne) et de la municipalité.

En 1988, la première initiative d'Auber-Palestine a été de parrainer un jeune homme victime de l'Intifada. Parce que le besoin en aide matérielle et financière est pressant, Auber-

Palestine a, dès 1990, pris contact avec le directeur du centre, Edmond Shehadeh, par le biais de l'AMFP, en l'invitant plusieurs fois à Aubervilliers et en se rendant sur place en 1993 et 1994, avec une dizaine de membres, dont des personnes handicapées albertvillariennes. Comptant aujourd'hui 80 inscrits, l'association diffuse un bulletin, organise des expositions et des animations vidéo et cinématographiques.

Les relations humaines nouées depuis n'ont cessé de

s'enrichir. Auber-Palestine poursuit son action. « *Nous avons beaucoup à apprendre de ce peuple qui connaît la précarité de la vie* », explique Jean Sapin qui prépare un troisième voyage pour 1996. Un engagement solidaire pour l'amitié entre les peuples. ●

**Marie-Noëlle Dufresne**

Pour tout contact : Philippe Fouché, 135, rue Danielle Casanova. Tél. : 48.33.28.55



Une visite qui a permis d'approfondir des liens existant depuis 1987.

## ● CENTRE VILLE

# Une fête royale... allée du Château

**A** l'initiative de l'Association sportive de la jeunesse d'Aubervilliers (ASJA) et de l'Amicale des locataires de la cité, l'allée du Château s'est transformée, le 30 septembre

dernier, en un immense terrain de jeux, de sports, de chants, de danses.

Premier temps fort : le match de football opposant, sur le stade Dr Pieyre, des jeunes de l'ASJA aux parents de la cité,

les « papas » comme ils s'étaient nommés. Entre les rires, les efforts furent de la partie, les encouragements aussi. Le temps de recouvrer esprit et santé autour du verre de l'amitié et il était l'heure de rejoindre le terrain vert jouxtant le stade pour 5 heures de spectacle non stop ! De la danse avec le groupe d'Ursula, des chants avec Ilham, et même un défilé de mode mené par de jeunes mannequins ... La fête pouvait s'achever par un grand bal. ●



Une belle fête avec tous les habitants de l'allée.

## COURTES

### Au conseil municipal

Le dernier conseil municipal a adopté plusieurs délibérations. Parmi celles-ci, citons :

- Le classement dans le domaine public communal de la partie de la rue du Moutier comprise entre l'avenue Victor Hugo et la rue Heurtault et la partie de la rue Henri Barbusse comprise entre l'avenue de la République et Paris. Ces deux sections relevaient auparavant du Département.

- Le versement d'une subvention de 50 000 F à la Maison du commerce et de l'artisanat pour financer des opérations de redynamisation du commerce local durant le dernier trimestre 1995.

- Le passage à 5 F (au lieu de 4 F) de l'heure de stationnement en zone orange. Les autres tarifs de stationnement, en zone verte, ne sont pas modifiés.

- La garantie communale accordée à la Société immobilière Papillon pour le financement d'un emprunt destiné à la réhabilitation de logements 40-42, rue de la Commune de Paris, 120 ter, et 130 bis, avenue Victor Hugo et 51-53, rue Edouard Poisson. L'ensemble concerne 160 appartements.

- Une demande de subvention au conseil répond pour financer l'installation de 25 nouveaux bacs destinés à la collecte sélective du verre et les deux conteneurs enterrés au marché du Montfort.

- Des contrats passés avec des sociétés d'ambulances pour assurer le transport scolaire d'enfants handicapés.

### A votre service

Deux nouveaux artisans plombiers-chauffagistes viennent de s'installer 56, bd Anatole France. Leur téléphone est le 43.52.92.92.

C. L.

● CENTRE VILLE

# Un dimanche rue du Moutier



Marc Gaubert

Une animation inhabituelle et bienvenue.

**A** l'occasion de la fête des retours et de la 3<sup>e</sup> brocante de la FNACA, les commerçants de la rue du Moutier ont ouvert exceptionnellement leur magasin le dimanche 8 octobre. Ils ne le regrettent pas.

« On n'a jamais vu ça ! » Tel est le constat satisfait d'une commerçante, qui sait de quoi elle parle puisqu'elle est installée dans la rue depuis 38 ans, après cette journée d'animations commerciales organisée par la Maison du commerce et de l'artisanat.

Une autre s'est écriée : « Il faudrait en organiser deux comme ça par mois. » Mais de l'avis général, deux par an ce

serait l'idéal. Bien sûr, il y a eu des animations commerciales les années précédentes, mais aucune n'avait transformé la rue en voie piétonne. Un regret parfois : on n'a pas cru que ça marcherait aussi bien, on ne s'y est pas toujours suffisamment préparé et on a vendu moins que ce que l'on aurait pu vendre.

Encore que l'objectif essentiel des commerçants était moins de faire du chiffre d'affaires que d'animer la rue, de travailler à lui rendre son caractère attractif d'autrefois. Cet objectif a été atteint : le beau temps aidant, le public a été nombreux et intéressé. ●

H. A.

● PRÉSENSÉ

## Quoi de neuf après la démolition ?

**L**e bâtiment 3 de la cité des Francs-Moisins n'est plus. L'imposante barre faisait partie du paysage de Saint-Denis, mais aussi d'Aubervilliers, à quelques dizaines de mètres près. Aujourd'hui, il va falloir combler ce vide de deux hectares et demi, oublier les souvenirs.

Plusieurs projets d'aménagement sont à l'étude. L'implantation d'équipements importants tels un complexe sportif, un lycée, des commerces... est discutée. Un grand jardin pourrait être planté, accompagné d'une place centrale, véritable lieu de vie pour le quartier. Intégrée au Grand Projet Urbain, la revalorisation du quartier est lancée. Elle passe en premier lieu par son désenclavement. ●



Marc Gaubert

L'implosion du bâtiment 3 de la cité des Francs Moisins, le 29 septembre dernier.

C. L.

## ● LANDY

## Un comité de résidents pour le Grand Stade



Willy Vainqueur

Le comité de résidents sur le terrain du Grand Stade.

# Dans le détail d'un chantier

La France entière couvre le Grand Stade des yeux : sera-t-il prêt à temps. Pour les riverains, la question est plus immédiate : que faire avec cet imposant nouveau voisin ?

Le Consortium Grand Stade a mis en place un comité des résidents réunissant des riverains de Saint-Denis et d'Aubervilliers, en concertation avec les élus locaux. « La volonté est de rendre leur vraie place aux riverains, celle d'acteurs à part entière de cette immense pièce montée qu'est le Grand Stade, assure Jean-Charles Dupin, directeur des ressources humaines du Consortium. Pour cela, le dialogue et la concertation restent indispensables. Le comité est une instance de réflexions autant que d'informations. Ensemble, nous pouvons bâtir un îlot de vie faisant un tout avec les alentours. »

Au rythme d'une réunion tous les deux mois, le

comité devrait pouvoir faire entendre sa voix. Celle de Jean Schiavone, habitant du Landy et représentant de la Confédération nationale des locataires se veut offensive : « Avec le groupe d'Aubervilliers – qui comprend également l'association Landy Ensemble, celle des parents d'élèves du quartier et celle des ressortissants de Bouilly en France – nos revendications diffèrent forcément de celles des habitants de Saint-Denis. Moins proches du site, nous pouvons apporter une vision peut-être plus globale sur certains problèmes. »

## 365 jours par an

Deux réunions ont permis d'exposer l'organisation de la société concessionnaire, celle du chantier et le déroulement prévisible des travaux. Jean Schiavone souhaite aller plus loin : « Ainsi, nous voudrions connaître de façon très

précise les potentialités d'emploi pour les jeunes des environs. »

Précision de Jean-Charles Dupin : « Le Consortium Grand Stade est concessionnaire pour une période de trente ans. Bien sûr, le besoin actuel en main-d'œuvre est important et chacun connaît notre volonté de collaboration avec les collectivités et les entreprises des alentours. Ce que l'on semble oublier, c'est que le Grand Stade vivra 365 jours par an et avec lui des administrations, des commerces, tout un tissu économique générateur d'emplois. C'est aussi de cela qu'il faut discuter, et dès maintenant. » Rendez-vous est pris. ●

Cyril Lozano

(1) Regroupement des constructeurs du Grand Stade, Bouygues, Dumez et la Générale des Eaux.

## COURTES

### Maison du commerce

La Maison du commerce et de l'artisanat a récemment mis en place un bureau d'information à l'intention des professionnels. Il est ouvert le mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h au centre administratif, 31-33, rue de la Commune de Paris. Tél. : 48.39.52.79

### La Plaine

Les 5<sup>e</sup> Assises pour la Plaine Saint-Denis ont lieu le 8 novembre de 15 h à 21 h à l'espace Enchères, dans les Magasins généraux. Elle est suivie d'une journée d'études sur le concept de Développement durable. Rens. pour les Assises : 49.17.83.80, pour la journée d'études : 48.39.52.00, poste 54.35.

### Conseil municipal

Le prochain conseil municipal est fixé au 15 novembre à 19 heures à la mairie.

### A votre écoute

● Jack Ralite, sénateur-maire, et plusieurs adjoints du bureau municipal reçoivent sur rendez-vous (48.39.52.00).  
 ● Gérard Del-Monte, le vendredi de 9 h 30 à 12 h.  
 ● Jacques Salvator, le samedi de 8 h à 12 h.  
 ● Roland Taysse, un vendredi sur deux de 15 h à 18 h.  
 ● Jean-Jacques Karman, le premier vendredi du mois à partir de 15 h.  
 ● Jacques Monzaige, le samedi de 9 h 30 à 11 h 30.  
 ● Lucien Marest, le lundi de 14 h à 17 h.  
 ● Pascal Beaudet, le jeudi de 14 h à 18 h.  
 ● Sylvain Ros reçoit également sur rendez-vous. A noter que plusieurs rencontres avec la population sont en préparation dans les différents quartiers de la ville. *Aubermensuel* y reviendra dans le prochain numéro.

● LANDY

# Une nouvelle bibliothèque



Marc Gaubert

Dès le 5 décembre, elles vous accueilleront à la bibliothèque Paul Eluard.

La page est belle, et bien tournée. La bibliothèque attendue, rue Gaëtan Lamy, ouvrira ses portes au public le 5 décembre prochain et portera le nom du poète Paul Eluard. Elle succède au chapitre Henri Roser, dont l'histoire s'écrit depuis 1989. En passant d'une pièce unique de 43 m<sup>2</sup> à un équipement spacieux de 250 m<sup>2</sup>, les presque 500 jeunes lecteurs du quartier vont pouvoir

apprécier la rupture de style. Le ton, lui, restera inchangé. La nouvelle bibliothèque sera réservée aux enfants jusqu'à 14 ans. Découpée en deux parties, la nouvelle bibliothèque se feuillète déjà avec plaisir. Dans la première, réservée à la fiction, les romans rencontrent les bandes dessinées et autres albums, sous l'œil amusé des contes... Dans la seconde, les ouvrages documentaires s'imposent dans une salle pouvant contenir 25 places assises, un changement considérable pour qui a connu l'exiguïté de Roser...

Comme une introduction, un coin réservé aux plus petits est placé à l'entrée.

Place aux livres ! Le fonds de 7 000 ouvrages sera élargi. Près de 1 500 nouvelles œuvres vont garnir les bacs.

La quatrième bibliothèque d'Aubervilliers continue ainsi l'histoire de la ville avec les livres, un nouveau tome en somme. Pour le quartier du Landy, c'est un peu comme si d'une nouvelle on passait à un roman. ●

Cyril Lozano

## Samedi 2 décembre Inauguration de la bibliothèque Paul Eluard

30, rue Gaëtan Lamy

A partir de 11 heures

- Inauguration avec Jack Ralite, sénateur maire d'Aubervilliers, et Lucien Marest, maire adjoint délégué aux Affaires culturelles.

- Exposition photo : Gens du Landy.

- Lecture de poèmes avec l'association Landy Ensemble.

- Visite du bus poésie consacré à Paul Eluard.

A partir de 14 heures

- Après-midi portes ouvertes.

● MONTFORT

# Inquiétudes chez Griset



Willy Vainqueur

L'établissement de la rue Réchossière.

Les salariés de Griset ont récemment appris que l'usine de la rue Réchossière fermerait l'année prochaine, après un déménagement dans de nouveaux locaux à Nogent-sur-Oise.

L'arrêt de toute activité sur Aubervilliers n'est pas une surprise. Depuis vingt ans, cette fonderie spécialisée dans les métaux non ferreux est engagée dans un processus de délocalisation. Il a été amorcé avec la construction d'une nouvelle usine à Villers-Saint-Paul, également dans l'Oise. Cette unité produit la majeure partie de la production mais le siège social, les services

commerciaux, des ateliers de finition et un important bureau d'études sont toujours à Aubervilliers. Installé sur la commune depuis 1918, Griset est l'un des derniers témoins de la métallurgie lourde à rester en petite couronne.

A plusieurs reprises, la direction a manifesté sa volonté de maintenir la vocation économique du site en construisant notamment un programme d'activités à l'angle de la rue Lopez et Jules Martin. Mais la perspective de la fermeture complète du site et surtout les conditions qui accompagnent le transfert à Nogent sont vivement

dénoncées par l'union locale CGT qui, dans un communiqué conjoint avec l'union départementale de l'Oise, écrit : « La presse se fait l'écho de plus de 2 millions de francs accordés à Griset par le conseil régional de Picardie, le conseil général de l'Oise, les villes de Nogent et de Villers-Saint-Paul. On ne pourrait qu'applaudir à cette initiative si l'argent servait véritablement à créer des emplois. Mais la réalité est toute autre car pour 80 emplois créés à Nogent ce sont 160 emplois qui vont être supprimés à Aubervilliers. » ●

Philippe Chéret

## ● MONTFORT

## Marché et boutiques en fête



Marc Gaubert

Les commerçants du marché du Montfort s'engagent dans une animation commerciale du quartier. Du vendredi 17 au dimanche 26 novembre, les clients et visiteurs du marché pourront gagner bouteilles de champagne et bons d'achat grâce à un grand jeu mis en place et organisé par la société Continental Elysée. « Nous allons aussi sonoriser l'espace couvert, les deux placettes et la rue Hélène Cochenec », ajoute Jacques Latessa, trésorier du syndicat des commerçants non-sédentaires. Entraî-

nés par leurs collègues du marché, les commerçants sédentaires de la rue Hélène Cochenec et du boulevard Edouard Vaillant se sont également joints à l'opération.

La municipalité contribuera aux festivités en inaugurant le nouveau marché, le dimanche 19 novembre. Dernière information : trente places de parking sont à la disposition de la clientèle dans la nouvelle avenue Gargam. Cette décision, prise en concertation avec les services municipaux de la voirie, répond au vœu des commerçants non-sédentaires pour qui un « marché moderne ne peut pas se passer d'offrir des places de parking à sa clientèle. » ●

Maria Domingues

## ● QUATRE-CHEMINS

## La santé par Quatre-Chemins

Mosaïque, la santé par Quatre-Chemins, vient d'ouvrir ses portes au 11, rue Auvry. Ce lieu de proximité créé avec le service communal d'hygiène et de santé de la ville, le soutien du contrat de ville et de la Fondation de France, se présente comme un relais d'information, de soutien et d'orientation réservé à des jeunes de 12 à 17 ans demeurant dans le quartier des Quatre-Chemins\*. Ses objectifs : les aider à être en meilleur état de santé physique, psychique mais aussi social.

A noter la présence de deux cabines de douche (tarifs :

3 francs l'unité et 10 francs les dix) et d'un lave-linge sèche-linge (5 francs l'unité et 30 francs les dix) réservés aux jeunes. ●

C. L.

Horaires d'ouvertures : les mardi, jeudi, vendredi de 16 h à 19 h 30 et les mercredi et samedi de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h 30.

\*Voir Aubermensuel de septembre



Marc Gaubert

Inauguration des locaux de Mosaïque le 20 octobre dernier.

## COURTES

### Collecte des ordures ménagères

Afin de dégager la voirie plus tôt, la collecte des ordures ménagères commence à 6 h 30 au lieu de 7 h. Il faut en tenir compte dans la sortie des poubelles.

### Nouvel arrêt du 249

Suite à plusieurs demandes, le sénateur-maire Jack Ralite est intervenu auprès de la RATP afin qu'elle examine la possibilité d'installer un arrêt de bus près du cimetière. Après 8 mois de procédures et d'enquête, la RATP a donné son accord. Depuis le 1<sup>er</sup> novembre, le 249 marque un arrêt devant le cimetière, rue du Pont Blanc.

### Sur le marché du centre

Jusqu'au 11 novembre, les commerçants du marché du centre-ville offrent à leur clientèle la possibilité de gagner des bouteilles de champagne et de se voir rembourser leurs achats en participant à de nombreux tirages.

### Prévention routière

Afin de sensibiliser davantage les automobilistes au respect du code de la route, un dépliant reprenant les principaux panneaux de signalisation et les règles de bonne conduite leur sera offert au moment de l'achat de la vignette 96, dans 14 bureaux de tabac d'Aubervilliers.

Mise en place par le service communal de Coordination des actions de prévention, cette action a pu se concrétiser grâce au soutien de nombreux partenaires

### A La Villette

La poissonnerie, 4, rue Ernest Prévost, a rouvert ses portes sous l'enseigne « Le petit port ». Ouvert tous les jours (sauf le lundi).

● VILLETTE

# Un kart en ville



Harc Gaubert

Un espace réservé aux amateurs de petits bolides.

Le plus grand circuit de karting couvert de la région parisienne est installé à Aubervilliers depuis quelques mois. A la tête d'un parc d'une trentaine de machines à moteur 160 cm<sup>3</sup> évoluant sur un circuit de 350 mètres de long, la société Kart'In\* compte bien révolution-

ner la pratique du kart. Comme l'indique son directeur commercial, Julien Distel, « on permet à tous les amateurs de sensations fortes d'effectuer des tours de piste sur un circuit modulable. »

Ouvert aux particuliers, amateurs chevronnés ou novices, 7 jours sur 7, Kart'In se propose aussi d'accueillir les sociétés. Elles peuvent y organiser des séminaires ou des opérations promotionnelles.

Suivant la formule choisie – une session de 12 minutes coûte 100 F si l'on est membre, 150 F si l'on veut juste « tester » – on accède à un guichet où combinaison et casque sont fournis. Des commissaires de course veillent au bon déroulement de la session. Un bar panoramique permet de jouir du spectacle et de suivre les performances de chaque pilote sur un écran géant, derrière une large baie vitrée qui isole du bruit. Le tout semble avoir été étudié afin que les usagers y trou-

vent un maximum de plaisir. Pour le prestige, Kart'In s'est trouvé un parrain et un associé illustre en la personne de René Arnoux, ancien pilote de Formule 1.

Installée dans un entrepôt de 5 000 mètres carrés, loué aux Magasins Généraux de Paris, Kart'In emploie 15 à 20 personnes suivant les besoins.

Pour le moment, le fonctionnement de cette activité, bien isolée au plan phonique, ne semble pas créer de nuisances dans le quartier.

Cette implantation à La Villette, après une prospection de plus de 40 lieux différents, rappelle qu'Aubervilliers occupe une place géographique particulièrement intéressante et susceptible d'attirer entreprises, sociétés et activités diverses. ●

**Maria Domingues**

\*Kart'In, 55, boulevard Félix Faure.  
Tél. : 48.11.14.14

● PONT DE STAINS

# Le club électro, c'est Faure !



arc Gaubert

Le club bénéficie d'un plateau technique et d'un encadrement professionnel.

Notre objectif est de permettre à tout bricoleur, quel que soit son niveau, de venir s'exercer ou s'initier sur du matériel hi-fi, TV, informatique mis à sa disposition. Il peut également venir avec ses

propres appareils defectueux et apprendre à les réparer. » En deux phrases, Gérard Théotime, directeur du Greta industriel de Seine-Saint-Denis, résume l'ambition du club électro installé dans l'espace Faure,

112, bd Félix Faure. Du radio-réveil à la calculatrice de poche, du magnéscope fatigué à l'ordinateur dernier cri, tout ici est étudié, décortiqué et peut être remis en état.

Le club bénéficie d'un plateau technique et d'un encadrement professionnel. Le mardi soir est consacré à la théorie et le samedi matin aux exercices pratiques. L'ambiance est décontractée mais studieuse. Le club s'adapte aux besoins de ses adhérents. « J'ai même mis en place un programme d'initiation pour les débutants, précise Jacques Chakir, animateur. Les bricoleurs expérimentés, eux, travaillent sur du matériel plus compliqué. L'entraide est

forte, ceux qui ne connaissent rien à l'électronique apprennent très vite. »

Un des atouts de ce club est son système d'adhésion qui permet de s'inscrire à la carte pour un mois, un trimestre ou plus. La possibilité est ainsi donnée de venir pour un problème particulier et pour une durée qui tient compte des envies de chacun. ●

**Frédéric Médeiros**

Le club électro fonctionne 6 heures par semaine, le mardi de 18 h 30 à 20 h 30 et le samedi de 9 h à 13 h. La cotisation de base est de 234 F par mois.  
Tél. : 49.37.92.55

Une initiative de la Maison du commerce et de l'artisanat

# Se former par le théâtre

**U**ne récente enquête (1) a montré que les petits commerçants – si précieux dans la qualité de vie d'une ville – sont conscients de la nécessité d'une formation, et même d'une formation permanente, pour préserver leur existence face aux différentes formes de la grande distribution. Mais en même temps, ils reconnaissent que peu d'entre eux participent aux stages organisés à leur intention. Il est vrai que retourner à l'école n'est pas toujours facile, quand on a des années ou des décennies de travail derrière soi. Mais, histoire de se mettre en bouche, on peut aussi apprendre en s'amusant. C'est le pari qu'a tenté et réussi, le mois dernier, à l'espace Rencontres, la Maison du com-

merce et de l'artisanat en réunissant 300 commerçants à l'occasion d'une soirée où le théâtre s'est mis au service, précisément, de la formation. A travers une série de sketches mettant en scène le commerçant et son client, chacun était invité à réfléchir aux moyens d'améliorer les services rendus à la population. La Maison du commerce et de l'artisanat avait fait appel à Jean-Luc Pinson, directeur des études du CEFAC (2), et à une troupe de comédiens, les Baladins en Agenais.

Ils ont travaillé ensemble pour mettre au point les sketches : l'un a apporté sa connaissance intime des commerçants, des artisans et de leurs clients, les autres leur réel savoir-faire artistique et leur humour.

Se former c'est se remettre en



cause, et voir ses défauts, par exemple être négligé et mal recevoir un client devenu rare et exigeant. C'est ce qu'ont traduit, sous les rires de l'assistance, les premiers sketches. Mais se former c'est aussi mieux connaître les diverses catégories de clientèle, leurs possibilités et leurs difficultés, leurs aspirations actuelles. Savez-vous par exemple que les enfants jouent désormais un rôle moteur dans le choix des achats des parents ? C'est ce qu'ont illustré les sketches suivants, toujours dans la bonne humeur générale.

Au total, cette soirée, première grande initiative de la Maison du commerce et de l'artisanat, a été un réel succès. C'est un premier jalon dans la voie de la redynamisation du commerce local voulue par les commerçants et la municipalité. ●

Dans une atmosphère détendue, 300 commerçants et artisans réfléchissent à leur avenir.

## Des victoires sont possibles

● Jack Ralite, sénateur-maire d'Aubervilliers, s'est félicité devant les commerçants présents qu'ils soient venus si nombreux, de tous les quartiers de la ville et représentant l'ensemble des professions, signe que « le démarrage de la Maison du commerce et de l'artisanat est un démarrage collectif ». « Le commerce local joue un grand rôle dans la vie des gens. Ils en ont besoin. Le pouvoir d'achat de la population ne cesse de baisser, et cela se répercute sur le commerce. Mais si les intéressés travaillent à améliorer la situation, des victoires sont possibles » a conclu Jack Ralite ajoutant qu'il mettait son nouveau mandat de sénateur également au service des commerçants d'Aubervilliers pour contribuer, dans la mesure du possible et dans le respect de la sensibilité de chacun, à améliorer la législation.

Pierre Sebahoun, président de la Maison du commerce et de l'artisanat, a fait le point des travaux, depuis l'ouverture de celle-ci en mars dernier : ils traduisent par la volonté de multiplier les animations de quartier d'ici la fin de l'année et de créer un événement commercial au printemps, par la mise en place d'une carte de fidélité originale.

(1)Publiée par la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Seine-Saint-Denis. 1995

(2)Centre d'études et de formation des assistants techniques du commerce.

Un projet de coopération inédit entre Aubervilliers et la commune mauritanienne de Bouilly

# Un apprentissage de la solidarité

Bouilly, une petite commune à la fois au cœur de la Mauritanie Sahélienne et d'une démarche de coopération Nord-Sud.



S. Buisson

**Une démarche qui prolonge une longue histoire d'amitié et de solidarité entre les ressortissants bouillyens et une petite équipe de médecins et d'infirmières du centre de santé.**

**L**e projet de jumelage-coopération qui s'engage aujourd'hui est une première pour Aubervilliers, même si elle a toujours entretenu de nombreuses relations avec plusieurs pays. Bouilly, la future « ville sœur », est située aux confins de la Mauritanie. Isolés par la brousse et par les pluies qui tombent entre juin et septembre, ses habitants reçoivent régulièrement des subsides de leurs familles résidant à Aubervilliers et regroupées, depuis 1987, au sein de l'Association des volontaires

pour le progrès et le développement de la commune de Bouilly (AVPDCB) et de l'Association des femmes bouillyennes de France. Mais l'aide financière ne peut suffire pour agir contre la maladie et la malnutrition, l'analphabétisme et la pénurie d'eau potable. C'est pourquoi les ressortissants bénéficient du soutien actif et fidèle des Amis de Bouilly, une petite équipe du centre de santé d'Aubervilliers constituée il y a quatre ans par le docteur Bernadette Buisson.

Sensibilisées par les problèmes de santé rencontrés par les enfants après un retour au

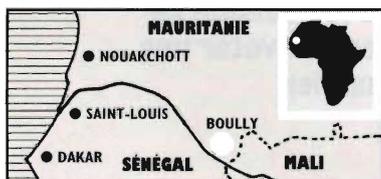


Rencontre à l'espace Renaudie, le 24 octobre dernier. Une occasion de faire le point sur la coopération en cours et les nouveaux projets.

pays ainsi que par les difficultés médicales et sociales de la population immigrée, ces bénévoles se sont rendues chaque année à Bouilly pour des missions d'une dizaine de jours. Cela afin de contribuer à l'organisation de la gestion de la pharmacie villageoise, d'évaluer les besoins en matière de santé et de prévenir la malnutrition en apportant de nombreux conseils à la population et aux cinq infirmiers du dispensaire de Bouilly, construit en 1991.

La collaboration est solide. Bientôt, cette amitié va être scellée par contrat. Les premiers pas vers l'officialisation ont été accomplis en novembre 1994, avec la signature d'une charte de coopération et la venue à

## Bouilly, c'est où ?



● Bouilly, commune de 8 000 habitants, est située au sud de la Mauritanie, en zone sahélienne, près de la frontière malienne.

Cette région, la plus agricole du pays, permet la culture maraîchère et celle du mil, du riz, du maïs et des arachides. Majoritairement d'ethnie soninké, mais aussi peule et maure, les habitants de Bouilly sont agriculteurs ou éleveurs. L'espérance de vie est de 48 ans et le taux de scolarisation des 12-17 ans s'élève à 28,7 %.

Bouilly, en mars dernier, de Jacques Salvator, maire adjoint délégué à la santé, à la prévention médicale spécialisée et aux personnes handicapées. « *Nous avons déjà mis sur pied un programme alimentaire en faveur des enfants. Alors, nous avons eu envie d'aller plus loin* », explique-t-il. Il est vrai que l'implication des ressortissants Bouillyens dans la vie associative, notamment au Landy, ont facilité les choses.

Des idées, les Bouillyens et leurs amis n'en manquent pas : rénover l'école, former les hommes du village aux métiers de mécanicien, de menuisier et de puisatier ou encore aménager les terres cultivables, avec le soutien du Groupe de recherche pour le développement rural (GRDR). Autre projet : inviter des adolescents d'Aubervilliers à Bouilly pour des missions de coopération. « *Si ces jeunes sont bien préparés, ils pourront vivre ce voyage comme un enrichissement culturel et pédagogique* », assure Denis Lorig, éducateur de l'association A travers la ville et qui figure également parmi les Amis de Bouilly.

Mais l'échange se fait dans les deux sens. « *Nous avons tous à y gagner. En comprenant une autre culture, nous deviendrons plus tolérants et solidaires* », avance Jacques Salvator. Les ressortissants Bouillyens peuvent également jouer un rôle de médiateur linguistique, social et culturel auprès de la communauté africaine d'Aubervilliers. « *Nous ne voulons pas de coopération à sens unique* », précise Hadyatou Diawara, responsable parmi les ressortissants de Bouilly. Un nouvel apprentissage de la solidarité commence. ●

## Un cadre juridique

● La loi du 6 janvier 1992 autorisant les collectivités locales à nouer des relations avec une commune étrangère, la coopération peut s'institutionnaliser en se dotant de structures juridiques.

Pour mener à bien cette initiative, la ville d'Aubervilliers pourrait s'affilier à Cités-unies, la fédération des villes françaises jumelées. Ce qui permettrait d'obtenir des subventions auprès du ministère de la Coopération et des aides techniques pour tous les projets à venir.

## Des intérêts multiples

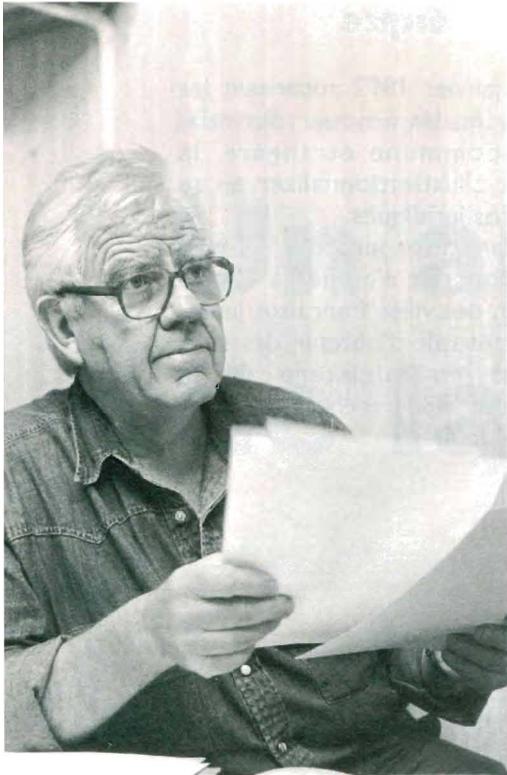
● Bernadette Nack est chargée des relations avec la Mauritanie à la Fédération française des villes jumelées Cités-unies. Elle explique l'intérêt que peut trouver une ville de banlieue à travers une coopération avec un village africain.



« *Les actions de coopération sensibilisent les habitants au devoir de solidarité et aux réalités internationales. Les gens comprennent mieux la culture et la façon de vivre des communautés étrangères qui partagent la vie de leur cité. Alors, des contacts s'établissent entre des personnes qui ne se seraient auparavant jamais adressées la parole !*

» *Dans les établissements scolaires, l'organisation de projets d'action éducative – comme, par exemple, des journées portes ouvertes sur la Mauritanie – peut enrichir les programmes scolaires, faciliter l'intégration de certains enfants, ce qui est bénéfique à l'ensemble de la classe. J'ajouterai que lorsque des jeunes partent en Afrique pour une mission de coopération, ils reviennent avec une plus grande maturité. L'expérience qu'ils ont acquise est valorisante. C'est donc une carte supplémentaire pour trouver un emploi.*

» *Dans le domaine de la santé, cette ouverture sur le monde peut être un atout pour les professionnels. Connaître l'autre, c'est être davantage à son écoute. Ce qui permet au personnel soignant d'agir plus efficacement dans le cadre d'une politique globale de prévention et de promotion de la santé.* »



● Un reportage de Maria Domingues avec des photographies de Willy Vainqueur

**Le chantier de la Porte de la Villette sur le point de se débloquer**

# Affaire privée **OU** affaire

**Interrompu depuis presque un an, le chantier de la Porte de la Villette pose la question de l'intervention publique dans les opérations privées. Le conseil municipal vient de voter une délibération susceptible de débloquer une situation très pénible pour le quartier. Le point de la situation.**

**L**es travaux sont arrêtés, on ne sait pas ce qui se passe, la rue sombre dans l'oubli... On se sent abandonné... » Ce sentiment qui plane dans le quartier, largement partagé par les riverains et les commerçants de la rue Solférino, résume l'amertume provoquée par l'arrêt des travaux d'un vaste chantier – dit de la « Zac Demars » – devant, à l'origine, redynamiser et embellir l'entrée de la ville par la Porte de la Villette.

Du fait de la crise immobilière, le banquier de l'opération refuse de débloquer les fonds nécessaires pour terminer l'en-

semble. De ce beau projet, d'initiative privée, il ne reste que des pans de murs en béton hérissés de ferrailles, entourés de palissades et plantés de panneaux caduques vantant les mérites de l'opération... Sans oublier les deux grues qui défigurent le quartier. Le tout contribue à créer un sentiment de découragement qui gagne peu à peu les riverains, même les plus optimistes. Une décision du conseil municipal, survenue le 27 septembre dernier, pourrait cependant rallumer une lueur d'espoir.

Dans une délibération, la commune a décidé d'apporter la garantie communale à cette opé-

ration immobilière privée. Alors, pourquoi une telle implication de la part de la commune ? « Parce qu'il n'était plus possible de laisser les choses en l'état, explique Roland Taysse, maire-adjoint délégué à l'urbanisme. S'il est vrai que la municipalité n'est pas tenue d'apporter son soutien à une opération immobilière privée, elle ne peut s'en désintéresser dans la mesure où cela concerne le quotidien et l'avenir d'un quartier et plus largement celui de la commune. » Face à l'urgente nécessité de débloquer la situation, il a bien fallu que la ville s'en mêle.



Page de gauche : A propos de la Zac Demars, Jean Billiot, artisan boucher : « Il était temps que la ville s'en mêle... »

Jocelyne Poteau, commerçante, et un habitant du quartier, Bernard Assié : « Notre situation est devenue insupportable, il faut que le chantier redémarre... »

## Une délibération inhabituelle

● Lors de sa séance du conseil municipal du 27 septembre 1995, et à propos de la Zac Demars, le sénateur-maire Jack Ralite a proposé une délibération qui, entre autres, garantit à hauteur de 10 millions de francs le prêt consenti à l'aménageur, la SCI de la Porte de la Villette, par la Banque de gestion privée. Ce prêt s'élève à 25 millions de francs. Cependant, la délibération comporte une clause suspensive : la SCI et le GAN, son associé, doivent fournir un accord écrit dans lequel ils s'engagent à terminer l'opération.

Considérant que la conjoncture économique générale et la crise immobilière obligent l'aménageur à revoir son projet, cette délibération a été approuvée à la majorité du conseil, à l'exception de Mmes Baudry, Giulianotti, MM. Labois, Cartigny, Reboux, Thevenin, Boyer, Fiquet, Bailliot et Serrano qui se sont abstenus.

## Quelques dates

● 28 juin 1990 : création par la ville de la Zone d'aménagement concertée privée Demars.

● 3 juin 1991 : approbation du Plan d'aménagement de la Zone.

● 3 décembre 1991 : la ville signe une convention d'aménagement avec la Société civile immobilière de la Porte de la Villette, représentée elle-même par la société Promopierre.

● 25 août 1992 : dépôt du premier permis de construire par la SCI de la Porte de la Villette. Ce permis sera modifié deux fois et prorogé dernièrement.

● Septembre 1994 : interruption des travaux sans démantèlement du chantier et démontage des grues.

● Octobre 1994 : à cette date et depuis inlassablement, la municipalité interpelle le président du GAN, principal financier de l'opération et associé de la SCI de la Porte de la Villette afin de relancer les travaux.

● 27 septembre 1995 : le conseil municipal accepte d'apporter la garantie communale à hauteur de 10 millions de francs pour l'emprunt contracté par la SCI de la Porte de la Villette auprès de la banque prêteuse.

# aire de tous ?

Bernard Assié habite le quartier depuis plus de trente ans. Pour lui « cette intervention municipale est normale. C'est la ville qui a signé le permis de construire, c'est elle qui a déclaré le site en Zac et ce sont les élus municipaux de l'époque qui sont venus nous expliquer le bien-fondé d'une telle entreprise. Il est juste qu'elle aide maintenant à faire repartir le chantier. »

Jean Billiot, boucher depuis 1960 rue de Solférino, dont le commerce est confronté à la raréfaction de la clientèle et aux difficultés de circulation et de stationnement, a le même senti-

ment : « Nous sommes la principale entrée de la ville, la vitrine, l'image de marque quand on pénètre dans la commune, c'est nous ! La municipalité s'en mêle ? Tant mieux, il était temps... »

La nouvelle d'un éventuel redémarrage des travaux est, malgré les aléas de la Zac, accueillie avec soulagement par les quelques commerçants qui tiennent bon et veulent y croire. Jocelyne Poteau, qui tient un ravissant magasin d'art et de décoration, se met à rêver : « Je vais peut-être pouvoir recommencer à acheter de la marchandise... » ●

● Un entretien réalisé par Michel Soudais avec des photographies de Marc Gaubert

Didier Seban, avocat : réflexions sur les rapports entre les jeunes et la Justice

# La justice entre rejet et demande



Connu pour les permanences qu'il assure au service municipal de la Maison de l'habitat, maître Didier Seban a également maintes fois défendu des jeunes auprès des tribunaux, notamment celui de Bobigny. Il livre ici quelques réflexions issues de son expérience.

**Compte tenu de votre expérience, comment voyez-vous les rapports des jeunes et de la justice ?**

**Didier Seban :** Le rapport à la justice est d'abord vécu comme un rapport à l'ordre dans la société. Pour beaucoup de jeunes, justice = police = répression ; la justice c'est le bras armé de la police. En fait, les jeunes ont sur ces questions des sentiments contradictoires. A la fois ils rejettent massivement les formes de violence et les dealers, montrant un besoin que ces faits-là soient sanctionnés, et dans le même temps ils ont un rapport compliqué à la police et à la justice qui est ressenti, dans les affaires de proximité, comme injuste.

**A quoi tient ce sentiment d'injustice ?**

**D. S. :** A ce que la justice n'applique pas la loi de la même manière, selon qu'elle est enfreinte par telle ou telle catégorie de citoyens. Les exemples fleurissent de grands dirigeants de société ayant détourné l'actif de leurs entreprises et ayant mis au chômage des dizaines, voire des centaines de salariés, qui n'ont pas vraiment connu de sanction, alors que le jeune qui vole une mobylette se retrouve trois mois à Fleury-Mérogis, avec les conséquences que cela implique, la perte d'une année scolaire...

**Ce n'est pas nouveau, la délinquance financière a toujours été très peu sanctionnée.**

**D. S. :** Oui, La Fontaine disait déjà : « Selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de Cour vous rendront blanc ou noir ». Sauf que la multiplication des phénomènes de petite délinquance fait que ces problèmes de sécurité, de police, de sanctions et de justice deviennent des problèmes centraux.

Au-delà des jeunes, ce rapport complexe à la justice se rencontre surtout dans les populations les plus pauvres. La demande sociale face à la délinquance y est très forte. Se faire voler sa voiture, quand on est assuré, à la limite on peut se dire que l'assurance paiera. Mais quand on n'a pas pu se payer l'assurance nécessaire, c'est quelque chose de dramatique. Or, aucune réponse n'est donnée à

cette demande. S'il y a des tentatives de conciliation pénales qui se mettent en place, elles sont encore extrêmement modestes. En région parisienne, pour les cambriolages, les policiers ne se déplacent que dans 10 % des cas, ils ne relèvent presque jamais les empreintes, ne font jamais de véritables recherches tant que cela ne dépasse pas un certain niveau de préjudice. Cette absence de réponse sociale engendre une exaspération du mécontentement vis-à-vis de la justice et par rapport aux jeunes. Cela aboutit à les placer globalement en accusation.

**Les pouvoirs publics ne sont-ils pas aussi responsables de cette mise en accusation ?**

**D. S. :** La multiplication, depuis les attentats, des contrôles au faciès et les propos que peuvent tenir très vite les forces de l'ordre créent chez les jeunes un sentiment d'exaspération. Cela aboutit à un sentiment de rejet brutal. On a autour de ça une multiplication de phénomènes. Une enquête réalisée dans le Val d'Oise démontre que si l'on est Maghrébin et que l'on vient de surcroît d'une cité connue comme difficile, on a quatre fois moins de chance qu'un jeune d'origine métropolitaine de trouver un travail. Or l'exaspération est très forte quand il n'y a pas d'issue.

**Il y a des villes, des cités qui apparaissent, à tort ou à raison, plus violentes que d'autres...**

**D. S. :** Oui, je crois qu'on est en train de voir se développer, on l'a vu avec les événements d'Epinay (1), des phénomènes très inquiétants que l'on n'avait pas vus jusqu'ici. On assiste à des regroupements de jeunes en bande et à un refus de tout ce qui est étranger à cette bande.

**Quel est le rôle de l'urbanisme ?**

**D. S. :** Le phénomène de bande, de rassemblement et de différenciation, soit par les origines, soit par la cage d'escalier, est d'autant plus fort que la cité peut être considérée comme isolée par rapport au reste de la ville, loin des moyens de transport, et que finalement les jeunes se retrouvent un peu confinés entre eux dans la même école, dans le



même parcours malheureusement marqué par l'échec.

Tout ce qui est affirmation de la convivialité par le sport ou par des lieux de rencontres, qui soient de vrais lieux de rencontres, sont des moyens très forts de lutter contre ces phénomènes négatifs. De même que tout ce qui peut amener les jeunes à sortir de la cité et à remettre celle-ci dans la ville (l'existence de transports, de commerces, de lieux de sport...) peut empêcher que tout mûrisse dans la cité. Parce que si la cité n'est pas ouverte sur l'extérieur, elle devient vite le lieu des rumeurs, des rapports de force, des bandes et d'une délinquance qui vit en interne. Remettre la cité dans la ville ou la ville dans la cité c'est déterminant pour éviter cet isolement et cette tendance au désœuvrement. Enfin on sous-estime trop combien l'investissement dans l'école reste pour beaucoup de jeunes l'alternative à des comportements délinquants.

#### **Est-ce que les jeunes ne manquent pas aussi de références ?**

**D. S. :** Oui, cette perte de références est d'abord parentale. La crise aidant, l'évolution de la vie en famille fait qu'il y a de plus en plus de familles monoparentales (2). Or la famille est au cœur du processus de socialisation. Les mères élevant seules les enfants se trouvent souvent dans en difficulté pour gérer des situations de conflit. Et même quand les pères sont là, compte tenu de la situation de chômage très grave, notamment dans les emplois

peu qualifiés, ils perdent ce côté référent qu'ils pouvaient avoir. Alors que reste-t-il ? La référence peut être celui qui a de l'argent dans le quartier, celui qui deale, qui a la BMW et a l'air de réussir en peu de temps plutôt que celui qui est au chômage. Ça peut être aussi celui qu'on voit à la télé, qui parle bien et qui apparaît comme ayant gagné en jouant sur les marges de la société.

**Qu'il soit plaignant ou accusé, le jeune n'aborde jamais facilement la justice.**

#### **Quelle est l'incidence de la multiplication des affaires de corruption touchant les élites ?**

**D. S. :** Les héros positifs deviennent rares. Pourtant, il y a un besoin d'identification positive, surtout chez les jeunes garçons. Dans le sport toutes les histoires liées au foot ont fait beaucoup de mal. Le fait que ce qui pouvait apparaître comme le domaine de la confrontation virile soit devenu un tel champ d'enjeux financiers, où l'on peut avoir le sentiment que la règle c'est aussi la tricherie, induit un comportement sur tout le système social. On va penser que la tricherie permet de gagner. Celui qui est le plus malin devient celui qui triche le mieux. Tout cela est dangereux pour la démocratie. A nous tous de porter haut les valeurs de justice et d'égalité, de revendiquer une justice sortant de son palais pour être plus proche des réalités. ●

(1) Pendant cet été

(2) Lire également en page 32

Lycée Le Corbusier

# Le Goncourt des lycéens



La classe de seconde 5 du Corbusier, lors de sa rencontre avec l'écrivain Vassilis Alexakis (au centre) à la Fnac de La Défense.

**F**iers, ils sont fiers les trente-deux élèves de la classe de seconde 5 du lycée Le Corbusier. Leur classe participe au Prix Goncourt des lycéens 95 avec douze lycées sélectionnés dans toute la France.

Le 13 novembre prochain, les treize élèves mandatés par leurs classes proclameront leur Prix Goncourt à Rennes, pendant que

les académiciens délibéreront chez Drouant, à Paris.

Cette aventure littéraire est un vrai défi pour ces jeunes du lycée. « Lire dix livres en deux mois ? mais madame, on a du mal à en finir un seul en un an ! » C'est d'abord ainsi que les élèves de Marie Bonnemaïson, professeur de français, ont accueilli la nouvelle de leur participation au jury Goncourt et de ses conséquences. Le 5 septembre dernier, au

cours d'un petit déjeuner à La Défense, ils recevaient une première sélection de cinq livres qu'il leur faudrait étudier. Le 4 octobre, première rencontre avec Vassilis Alexakis, auteur de *La langue maternelle*. Instant magique pour l'auteur qui s'attendait à « rencontrer des jeunes difficiles » et s'est vu interpellé par des élèves attentifs posant des questions pertinentes. Révélation pour les jeunes qui s'attendaient à affronter un pont de la littérature au langage ampoulé et indigeste. « On comprend tout ce qu'il dit et en plus il est drôle... », s'étonnaient-ils en repartant.

Depuis, les élèves de Marie Bonnemaïson ont travaillé sur cinq autres auteurs. Après avoir sélectionné un titre, il leur faudra élire un ou une délégué qui ira défendre l'œuvre choisie auprès des douze autres membres du jury.

## une formidable machine à lire

Créé en 1988 à l'initiative de la Fnac de Rennes, avec le concours de l'Education nationale, le Prix Goncourt des lycéens est né d'un constat simple : les moins de 20 ans sont les plus touchés par la baisse de la lecture. L'idée est donc de ranimer ou de faire naître la flamme littéraire de ces adolescents et de leur faire découvrir et apprécier la littérature contemporaine.

D'abord réticents et inquiets, les trente-deux élèves du lycée Le Corbusier ont très vite assumé cette responsabilité de représenter dignement leur établissement et ont pris leur tâche au sérieux, ils ont relevé le défi. D'ici le 10 novembre, ils auront étudié les dix titres sélectionnés, comme les académiciens du vrai jury, ils seront en mesure de se prononcer sur le Goncourt.

Cela faisait deux ans que Marie Bonnemaïson se démenait pour que le lycée Le Corbusier puisse participer au Goncourt des lycéens. Heureusement soutenue par le proviseur, Alphonse Trupin, cette enseignante obstinée a enfin obtenu gain de cause et même au-delà. Après la rencontre avec Vassilis Alexakis, le 12 octobre dernier, la classe était invitée à la Rentrée littéraire de la Fnac et un article leur est consacré dans *Magazine Littéraire*. « Ils lisent. C'était là mon premier but. Le second étant de réhabiliter le lycée dans leur esprit », explique simplement Marie Bonnemaïson. ●



Le centre de formation des conducteurs de La Poste

# Une super auto-école



**Les conducteurs de La Poste ont leur propre centre de formation. Situé à Aubervilliers, il est unique en France.**

**C**haque jour, la Poste achemine des centaines de millions de lettres, de paquets et de colis. Pour cela, elle utilise plusieurs milliers de véhicules. Alors pour former le personnel à la préparation aux permis de conduire, à l'entretien et à la mécanique automobile ou encore le sensibiliser à la prévention des accidents, la direction du réseau routier et de la messagerie de la Poste dispose d'un centre de formation spécialisé, le Cefco (Centre de formation des conducteurs). Il est installé au 19 de la rue de Presles.

La raison d'être du Cefco était à l'origine l'enseignement à la conduite, et ce sur tout type de véhicule. « *Aujourd'hui, cette activité est encore importante, souligne Michel Cheymol, responsable du Cefco, mais moins qu'à l'origine. En fait, beaucoup d'agents sont titulaires du permis de conduire et nous intervenons surtout pour des formations complémentaires comme la conduite en milieu urbain à forte densité de circulation.* »

Agréé par la préfecture de police, le Cefco bénéficie d'un statut identique à tout type d'auto-école classique. « *Bien entendu, il est rare que nous ayons à former des particuliers, mais en revanche de nombreuses entreprises, font appel à nos services* », explique Michel Cheymol.

Le second type de formation proposé par le Cefco : la technologie automobile. En effet, pour bien maîtriser et entretenir son véhicule il est nécessaire d'avoir quelques notions de mécanique. « *Nous disposons pour cela de plusieurs ateliers et de trois formateurs* », ajoute le responsable du Cefco.

## des formations à la carte

Quant à la prévention des accidents et la sécurité routière, elles représentent une autre facette des activités du centre. Ce module se déroule au centre, où directement sur les lieux des centres postaux demandeurs. Il porte l'accent sur la réglementation routière et le comportement des automobilistes. « *Nous avons généralement, face à nous, des stagiaires qui sont titulaires du permis de conduire depuis des années,*



précise Guy-Paul Pénisson, inspecteur départemental de la sécurité routière et l'un des trente formateurs du centre\*. *Notre objectif est donc, avant tout, de sensibiliser les conducteurs sur leur comportement en tant qu'utilisateur d'un véhicule et aussi, bien sûr, de réactualiser les connaissances sur la réglementation routière.* »

L'année 1995 a été déclarée Année de la prévention routière à Aubervilliers. De nombreuses actions de sensibilisation sont en cours çà et là à travers la ville. Le Cefco y participe. Ainsi étudie-t-il, avec le service communal de coordination des activités de prévention, la mise en place d'un module de formation à la prévention des accidents destiné aux employés communaux appelés à conduire des véhicules.

Nul besoin de conduire une voiture jaune pour bénéficier de l'enseignement dispensé au Cefco. En effet, cette super auto-école, pôle de formation unique en son genre, se met à la disposition des entreprises et des institutions pour étudier leurs besoins spécifiques afin d'établir d'éventuelles formations à la carte. ●

\* Le Cefco emploie au total une cinquantaine de salariés.

**Le centre dispose d'une piste qui permet la conduite de tous les véhicules.**

● Un article de Catherine Kernea avec des photographies des Archives municipales

Il y a cinquante ans naissait la Protection maternelle et infantile

# Les femmes et les enfants d'abord

Dès 1945, les bébés d'Aubervilliers sont accueillis aux centres de protection infantile du 17 rue des Postes ou du square de la République. Le docteur Marcelle Ogliastri, pédiatre, y assure deux consultations hebdomadaires aidée par des assistantes sociales. Agréé par l'Assistance publique, le dispensaire Saint-Vincent-de-Paul de la rue des Noyers, tenu par des religieuses de la Charité maternelle, propose aussi des consultations de nourrissons.

La pesée de bébé. La balance fut longtemps l'instrument indispensable pour évaluer la bonne santé du petit enfant.



Pour satisfaire la demande croissante des mamans, le centre de la rue des Postes double le nombre de consultations. En 1950, il accueille 315 enfants de moins de 2 ans et 92 âgés de 2 à 6 ans. Dès 1949, la municipalité et le département envisagent de créer une crèche-PMI (Protection maternelle et infantile), rue du Buisson. Elle ouvre en septembre 1953. Un gynécologue y suit la grossesse des femmes enceintes. Au cours de la consultation, le bébé est mesuré et pesé. La PMI incite les mères à allaiter leur enfant. En 1959, au centre de la rue des Postes, 40 % des bébés sont au sein. Parfois les pratiques familiales se heurtent aux exigences de la PMI : un rapport

note que dans ce centre, les mamans nord-africaines n'acceptent de dévêtir leurs enfants que devant le médecin.

Le travail effectué par les assistantes sociales des PMI porte ses fruits puisqu'en 1959 la mortalité infantile est descendue à 16,5 % à Aubervilliers.

## l'important rôle du conseil général

L'urbanisation se poursuit, la ville compte à cette date 58 700 habitants, deux nouvelles PMI sont alors nécessaires au Pont-Blanc et rue Bernard et Mazoyer. En 1968, les PMI changent de mains. C'est désormais le conseil général qui en a la charge

## Les premiers pas

● Un mois après la création de la Sécurité sociale, le gouvernement signe une ordonnance sur la Protection maternelle et infantile : « ...le premier devoir qui s'impose aux pouvoirs publics est de sauvegarder l'existence de ses enfants qui viennent au monde et la présente ordonnance apparaît comme une véritable mesure de salut public ».

Le 2 novembre 1945, l'Etat engage un difficile combat contre la mortalité infantile, qui atteint parfois 50 décès pour 1 000 naissances – contre 7 % aujourd'hui – et celle des femmes en couches. Pour protéger mères et enfants et favoriser la natalité, chaque département a l'obligation de créer un service de PMI. Tuberculose et syphilis sont dépistées, les bébés sont vaccinés, des conseils d'hygiène et de diététique sont prodigués, du lait stérilisé est distribué... et cela, gratuitement. Trois examens ont lieu au cours de la grossesse. Les petits sont vus en consultation une fois par mois pendant leur première année, une fois tous les deux mois au cours de la deuxième année et deux fois par an de 2 à 6 ans. Le carnet de santé est le témoin du bon développement de l'enfant. L'objectif de la PMI n'est pas de soigner mais de prévenir les maladies. L'Assistance publique se voit confier la charge des PMI du département de la Seine.

## Témoignages sur les années 70

● Jacqueline De Chambrun est nommée médecin départemental de la PMI en 1968. A l'écoute des idées, elle sait faire confiance au personnel et, sans jamais user de son autorité, suscite maintes expériences. « Dans les années 70, il a fallu inventer une autre vision de la protection maternelle et infantile encore très médicalisée et trop peu préventive. A mes débuts, les enfants étaient passés nus par le guichet pour la consultation et les salles réservées aux enfants étaient strictement interdites aux parents. Il fallait changer tout ça. Jusqu'à ma retraite, en 1987, cela a été une merveilleuse aventure. Tout le monde a été dans le coup : puéricultrices, pédiatres, gynécologues, obstétriciens, assistantes maternelles, sages-femmes et psychologues. »

Pour Jacqueline Sauvestre, directrice du centre PMI du Pont-Blanc de 1970 à 1983, ces années sont une source de savoir incroyable. « A l'époque de ma formation de sage-femme, on ne savait rien de la vie intra-utérine. On mettait l'enfant au monde voilà tout ! La PMI de notre département a pu évoluer grâce à un travail d'équipe : nous avons tous la même optique, c'est-à-dire l'enfant. »

et développe considérablement leurs services à la faveur de la création du département de la Seine-Saint-Denis, l'Etat remboursant à 83 % les dépenses de fonctionnement.

Considérée à tort par la médecine traditionnelle comme une concurrence, la PMI est parfois vue comme une médecine pour les nécessiteux par des parents qui, par amour-propre, refusent d'y avoir recours disant qu'ils ont les moyens de payer une consultation. « Il a fallu changer cette mentalité, se rappelle Jacqueline Sauvestre. Ce sont les relations de confiance installées au fil des années et des expériences avec les familles qui ont permis cela. A la suite de visites à domicile, des mamans arrivaient avec leurs voisins au centre de PMI. Et puis des institutrices sont venues avec leurs propres enfants. La PMI est devenue un lieu de rencontre, nous étions à l'écoute des mères et de leurs angoisses. Par exemple, nous déculpabilisons les femmes qui, devant reprendre leur travail, inscraient leur enfant à la crèche et avaient peur qu'on les juge mal. »

### une évolution permanente

La PMI des années 1970 ne se réduit plus aux pesées ou aux conseils hygiéno-diététiques. Elle a le devoir de s'assurer du bon développement psychique et affectif de l'enfant. Elle s'oriente aussi, et c'est nouveau, vers la protection de la femme. Avec, dès 1967, des

centres de planification familiale (loi Neuwirth) et, dès 1969, de contraception, la Seine-Saint-Denis est à l'avant-garde. Tout en développant la maternité responsable, les centres de PMI sont confrontés au problème de l'avortement. Jacqueline De Chambrun se souvient de deux jeunes femmes portugaises décédées à la suite d'un avortement illégal : « C'en était trop ! Il fallait aider les femmes dans la détresse ; elles savaient qu'en cas de problème, j'étais là. Une nouvelle fois, dans le département, la pratique a devancé les textes puisque la loi sur les IVG n'a été votée qu'en 1975. »

Des années 1970 à maintenant, les centres de Seine-Saint-Denis ont été de véritables laboratoires de la PMI. Des travaux novateurs ont permis de faire évoluer la protection maternelle et infantile dans tout le pays. La ville d'Aubervilliers a mené des expériences nouvelles en faveur de la petite enfance dans le cadre d'une conception générale de la santé de l'enfant et de la femme. Crèche collective ou familiale, PMI, halte-jeux, centre d'accueil mère-enfant, cours d'alphabétisation, toutes ces structures sont les éléments d'un puzzle qu'aujourd'hui la Maisonnée (1) cherche à réunir pour orienter, accueillir, écouter et former les citoyens petits et grands. ●

(1) 7bis, rue Achille Domart. Aubermensuel reviendra sur ce nouvel équipement.



## Cinquante ans, ça se fête !

### Lundi 20 novembre

● PMI Mélanie Klein 42, bd Félix Faure  
Rencontres-débat sur la maternité et la planification familiale.

### Mardi 21 novembre

● PMI 18, rue du Buisson  
Exposition sur la PMI du quartier et goûter.  
● PMI 16-18, rue Bernard et Mazoyer  
Expositions sur les 50 ans de la PMI et sur la prévention bucco-dentaire. Débat sur le saturnisme.

### Jeudi 23 novembre

● PMI 91, rue du Pont-Blanc  
Rencontres et expositions autour de l'accueil parents-enfants. Projection d'un reportage réalisé dans le cadre de l'Antenne est à nous.  
● PMI 17, rue des Postes  
Débat sur la Convention internationale des droits de l'enfant.  
● La Maisonnée, 7 bis, rue Achille Domart  
A 18 heures  
Visite du nouvel équipement en présence de Jack Ralite, sénateur maire d'Aubervilliers, et de Madeleine Cathalifaud, conseillère générale, maire-adjoint déléguée à l'action sociale, à la solidarité et à la petite enfance.

### Vendredi 24 novembre

● Centre accueil mères-enfants  
11, rue Gaëtan Lamy  
Exposition. Débat sur les vaccinations.  
● La Maisonnée, 7 bis, rue Achille Domart  
A 18 heures  
La PMI de 1945 à 1995 avec le Dr Buisson. La PMI aujourd'hui, ses missions avec le Dr Janody.



# Seul(e) avec enfant

Une étude de l'Observatoire de la société locale sur les familles monoparentales

● Un article de  
Aïcha Belhafaoui  
avec une photographie  
de Willy Vainqueur

**D**ivorce ou séparation, décès d'un conjoint, solitude choisie, solidarité familiale... Les familles monoparentales, composées d'un père ou d'une mère sans conjoint ayant « charge d'âme », sont en progression. On en dénombre 2 640 à Aubervilliers, soit 15 % de l'ensemble des familles recensées sur la ville contre 14 % pour la moyenne départementale et 10% en France. On atteint le taux record de 20 % quand les enfants ont moins de 25 ans.

C'est la plupart du temps la mère qui est chef de famille (84,5 %), plus rarement le père. Dans les deux cas, une allocation est versée aux parents isolés ayant de jeunes enfants et sans

ressources. Cette allocation concerne 157 familles. Les moyens financiers dont disposent les familles monoparentales sont plus faibles que ceux des autres familles. D'après la CAF, 53 % d'entre elles ont moins de 2 600 francs de quotient familial, alors que pour l'ensemble des foyers percevant des prestations familiales, seuls 35 % sont en-dessous de ce quotient.

Pour les parents isolés qui travaillent, il faut aussi faire garder les enfants en bas âge. 300 enfants issus de familles monoparentales ont besoin d'être accueillis dans une des structures de la ville. Crèches, assistantes maternelles, écoles maternelles apportent une aide précieuse à ces chefs de famille.

Mais il serait faux de penser que la famille monoparentale ne touche que les mères ou pères isolés en charge de très jeunes enfants. Le chômage, la précarité professionnelle, les incertitudes face à l'avenir poussent de nombreux jeunes à rester le plus longtemps possible chez leurs parents. Enfin, 13 % des familles monoparentales sont formés d'un descendant vivant avec un père ou une mère de 60 ans ou plus. La solidarité familiale joue aussi en faveur des parents âgés. ●

\*L'Observatoire de la société locale est un service d'études et d'analyses de la ville d'Aubervilliers.

● Un article de Manuel Joseph avec une photographie de Willy Vainqueur

Walid Bibani

# L'enfant soliste

Un enfant d'Aubervilliers sur les planches de l'Opéra Bastille.



**W**alid Bibani, l'enfant soliste, n'est pas un enfant sauvage. Élève de CM2 à Joliot-Curie dans le cadre d'une classe dite CHAM (classe à horaires aménagés) de musique et membre du

chœur d'enfants dirigé par Scott Alan Prouty au Conservatoire national de région d'Aubervilliers-La Courneuve, Walid Bibani interprétera le rôle de soliste à l'Opéra Bastille dans *Celui qui dit oui...*, un opéra écrit par Kurt Weill et Bertolt Brecht en 1930 à l'intention des écoliers. Le héros de l'histoire est un jeune garçon qui entreprend un long voyage en quête de remèdes pour sauver sa mère. Il s'agit de l'adaptation d'un poème inspiré par un nô japonais (sorte de conte mimé) du XV<sup>e</sup> siècle.

Pas sauvage pour un sou, pas sauvage pour un son : Walid a neuf ans, il chante. Réservé, les yeux sombres et curieux, il observe, avoue préférer les mathématiques au solfège quand bien même sait-il que les deux disciplines vont, parfois, de pair. A l'instar de l'esprit et du corps. La voix est l'instrument premier, outil invisible qu'on croit désincarné mais qui fait corps avec la personne, en premier ressort, parce qu'elle en sort.

« *La voix est un instrument qu'on ne voit pas* », dit-il. Il importe de travailler le corps afin de trouver la vibration, il faut encore le former pour placer le ton : son chant, un travail presque quotidien et un plaisir. Le foot est son loisir, un second exercice et une détente, qui lui permet de rebondir sur un autre sport. Le chant aussi est physique, sa danse est dedans, « portée » en lui, à travers lui, la densité exceptionnelle.

Professionnel, Walid l'est jusqu'au bout des ongles, jusqu'au fond du larynx. Humble, il reconnaît la scène comme terrain d'un autre jeu que le football, grave puisque lyrique, ludique puisque représentation. Les marques sont, presque, les mêmes que celles d'un match. Contre lui-même, qu'il a déjà gagné : l'an dernier, il était soliste dans

l'opéra de Marc-Olivier Dupin donné à l'espace Renaudie, *La reine des gourdes*. Mais le maillot est devenu costume, la sueur et les « tacles » sont maquillage. Ainsi peut-on sortir de soi cette voix qui monte, sans définir la sensation qui l'enlève du ventre. Walid ne s'attarde pas sur ce qu'il ressent lorsqu'il chante. Il s'oublie par un excès de concentration, il monte, n'apprend pas le livret mais le livre car il l'entreprend immédiatement, l'immédiat est là vocal.

Notons qu'il existe très peu d'opéras impliquant des enfants solistes, et que Walid Bibani est déjà capable d'assumer ce rôle.

A merveille et sans sortilège : son regard reste sombre, sans inquiétude. Il donnera ce qui vibre, par fierté d'incarner ce qui n'est pas la chair, mais l'air. ●

Walid, (2<sup>e</sup> à partir de la gauche) lors d'une répétition de *La reine des gourdes*.



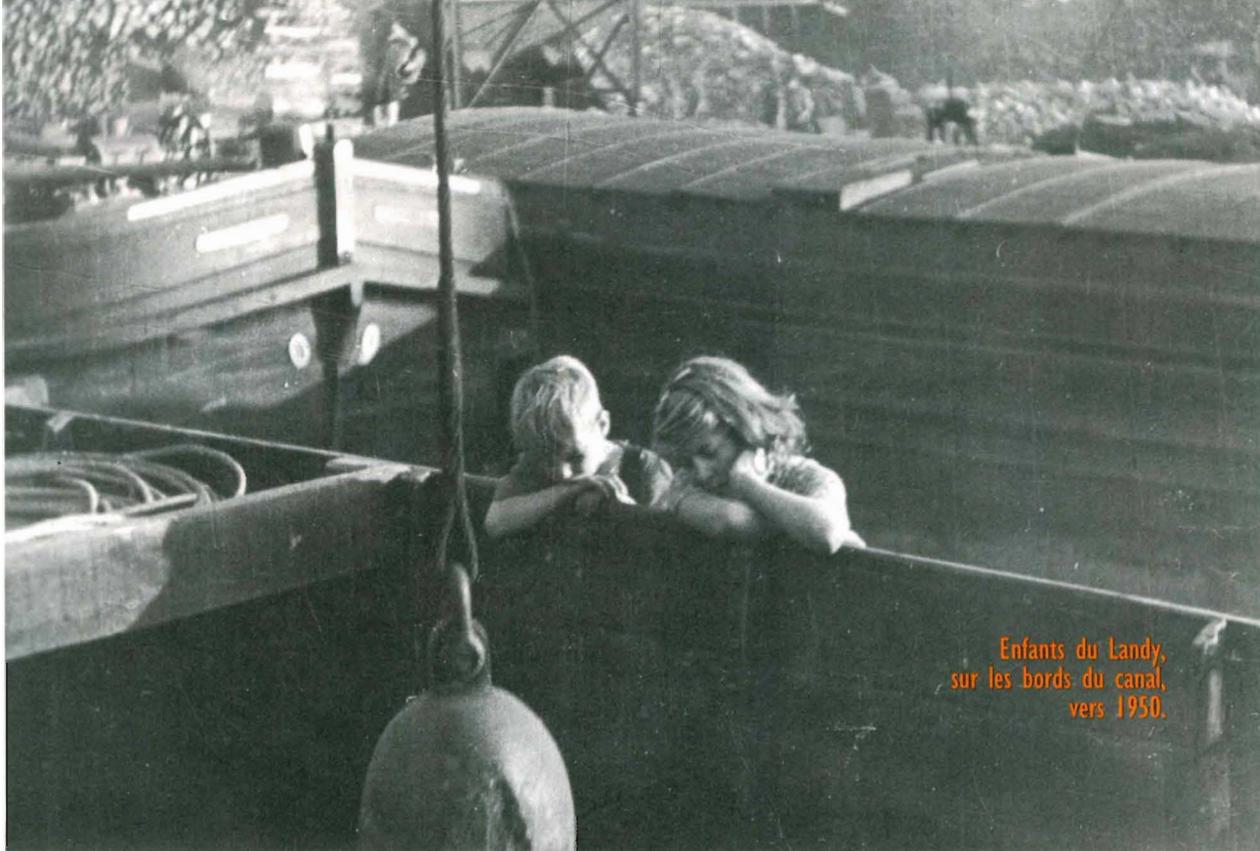
## Celui qui dit oui...

**Livret : Bertolt Brecht. Musique : Kurt Weill.**  
**Mise en scène : Charlotte Nessi. Préparation des enfants solistes : Scott Alan Prouty.**  
**Avec : Anna Holroyd, Hélène Ferrand, Dominique Favat, Isabel Herrero, Walid Bibani et Joseph Corneveaux.**

**Soirées tout public : les 13, 15 et 17 novembre 1995 à 19 h 30.**

**Entrée : 150 F, moins de 13 ans 40 F.**  
**Réservations : 44.73.13.00**

Aubervilliers  
fête  
le centième  
anniversaire  
du cinéma  
avec une  
grande  
rétrospective  
sur les  
mémoires  
ouvrières



Enfants du Landy,  
sur les bords du canal,  
vers 1950.

# Les prolétaires ont-ils une âme ?

● Un article d'Anne-Marie Morice

**Qui sont-ils, d'où viennent-ils, où vont-ils ces hommes et ces femmes issus du monde du travail ? Du 24 novembre au 17 décembre, ils seront les héros de plusieurs rendez-vous mêlant histoire et émotion. A ne pas manquer.**

**L**es prolétaires ont-ils une âme ? C'est la question que se posait encore en 1945 une certaine bourgeoisie qui ne s'aventurait pas dans la ceinture rouge autour de Paris. *Aubervilliers*, le court métrage d'Eli Lotar, fut une réponse où se mêlent la misère, la colère, la révolte et l'espoir. Jacques Prévert en composa la fameuse chanson *Gentils enfants d'Aubervilliers*. Bientôt, ce film culte sera projeté au Studio qui célèbre à sa manière le Centenaire du cinéma par un cycle sur les mémoires ouvrières.

S'y mélangeront films rares, documentaires et films produits pour le grand public.

Au cinéma, l'ouvrier a une image forte, celle du Gabin cheminot de *La bête humaine*. Mais ce sont d'autres images, des représentations aussi bien locales que mondiales que ce festival va nous offrir en hommage à la classe ouvrière qui a tant contribué à forger l'identité de la ville d'Aubervilliers.

« *Le monde ouvrier est sous-représenté dans le cinéma français* », constate Tanguy Perron qui, avec Christian Richard, directeur du Studio, a établi la pro-

grammation. Et pour combler ce manque, souvent dû à la censure, ou réajuster les stéréotypes véhiculés par le cinéma commercial, ils sont aussi allés chercher dans les archives du cinéma militant, celles des collectifs CGT ou de Ciné Liberté, créé par Jean Renoir en 1936, dans l'utopie d'un cinéma mis au service du peuple. « *L'ouvrier ne devient un thème cinématographique que dans les temps forts de lutte : 1936, l'après-guerre et 1968, précise Tanguy Perron. Actuellement certains réalisateurs français, comme Paul Carpita, opèrent un retour au réel et s'interrogent sur*

le devenir de ce nouveau monde du travail... sans travail. »

Programmation riche et surprenante, émaillée de débats et de rencontres avec des réalisateurs et acteurs (René Vautier, Henri Alekan, Isabelle Huppert, Paul Carpita, Claire Simon entre autres) et de films rares. Tel *La Lutte pour la vie*, par exemple, un plaisir de cinéphile datant de 1914, film muet entièrement colorié au pochoir et pour lequel l'accordéoniste Marc Perrone a composé une musique originale qu'il interprétera pendant la soirée d'ouverture. Le lendemain Aubervilliers verra *MOI Etranges étrangers*, un documentaire qui relate un incendie à Aubervilliers, peu avant 1970, et la mort de cinq travailleurs immigrés dans un immeuble loué par un marchand de sommeil. Ne pas manquer *La Vie est à nous* et

*Grève d'occupation* (1936) de Jean Renoir, *Les Copains du dimanche* – premier rôle de Belmondo en jeune métallo –, *Prix et profits* de Marc Allégret (1931) qui sera accompagné au violoncelle par Maurice Baquet, ou encore *Afrique 50* de Jean Vautier. Une autre facette de l'identité ouvrière sera incarnée par Isabelle Huppert dans *La Dentellière* et *La Cérémonie*, celle de l'aliénation et du désespoir.

C'est finalement une image multiple, autant historique que très contemporaine, que nous donnera à voir cette manifestation. Car le cinéma est une mémoire où s'inscrit le réel, la trace de ses blessures, de ses luttes, et aussi les illusions, les espoirs, maintenant ainsi le fil d'une identité à travers la diversité de ses histoires. ●



Vidéogramme Collectif 1936

Un ouvrier parodiant la peur du « rouge » dans le film *Grève d'occupation*. 1936

## René Vautier, cinéaste, invité au festival



« Il est grand temps que des historiens essaient de recoller les morceaux de pellicule consacrée aux luttes ouvrières de ces 50 dernières années, et que l'on reconstitue cette mémoire en images que les pouvoirs liés à l'argent et des politiciens ont tant voulu faire disparaître. Ne serait-ce que pour que les jeunes réalisateurs qui tentent de faire des images sur les luttes d'aujourd'hui sachent que leur peine ne sera pas inutile. »

## Demandez le programme

**Vendredi 24 novembre à 20 h 30**

**Soirée ouverture**

- *La lutte pour la vie* de F. Zecca et B. Le Prince. 1914
- *La vie du mineur*. 1908. Ces deux films seront accompagnés à l'accordéon par une création de Marc Perrone.

**Samedi 25 novembre à 20 h 30**

- *Les gentils enfants d'Aubervilliers* d'Elie Lotar. 1945
- *M.O.I. Etranges étrangers*. Collectif CGT 93. 1970

**Dimanche 26 novembre à 17 h**

- *Les sables mouvants* de Paul Carpita, 1995, en présence du réalisateur.

**Mardi 28 novembre à 18 h 30**

**Soirée Huppert**

- *La dentellière* de Claude Goretta. 1976
  - *La cérémonie* de Claude Chabrol. 1995
- En présence d'Isabelle Huppert.

**Vendredi 1<sup>er</sup> décembre à 20 h 30**

**Centenaire de la CGT**

- En présence de Georges Séguy.
- *Les copains du dimanche* de Henri Aisner. 1956
  - *Prix et profits* de Marc Allégret. 1931. Accompagnement musical de Maurice Baquet.

**Samedi 2 décembre à 20 h 30**

- *La vie est à nous* de Jean Renoir. 1936
- *Grève d'occupation*. Collectif CGT. 1936

**Dimanche 3 décembre à partir de 15 heures**

- *La petite amie d'Antonio* de Manuel Poirier. 1992.
  - *Coûte que coûte* de Claire Simon. 1995.
  - *Offre d'emploi* d'Emmanuelle Cuau. 1994.
  - *La vie à rebours* de Gaël Morel. 1995
- En présence des réalisateurs.

**Mardi 5 décembre à 20 h 30**

**Soirée de luttes de 1930 à 1970**

- *La grande lutte des mineurs*. Collectif CGT. 1948
  - *Afrique 50* de René Vautier. 1950
  - *Borinage* d'Ivens et Storck. 1931
- En présence de René Vautier et de Paul Meyer.

**Vendredi 8 décembre à 20 h 30**

- *O salto* de Christian de Chalonge. 1967. Prix Jean Vigo 1968

**Samedi 9 décembre à 20 h 30**

- *La jeune fille au carton à chapeau* de Barnet. 1927. URSS.
- Accompagnement au piano d'Annick Chartreux.

**Dimanche 10 décembre après-midi**

- *Gare centrale de Chahine*. 1958. Egypte. Précisions au 48.33.52.52

*Aubermensuel* publiera dans son prochain numéro les projections prévues après le 10 décembre.

# The young Jérusalem string quartet

**CONCERT** C'est en 1994 que Michel Strauss, violoncelliste, a initié le principe d'un échange de musiciens de haut niveau entre le Forum musical de Normandie et le Jérusalem Music Center, créé par Isaac Stern.

Dans le cadre de ces échanges, le Forum musical de Normandie recevra, du 14 au 24 novembre 1995, The young Jérusalem string quartet, fondé en 1993. Ils interpréteront à Aubervilliers des pièces de Beethoven, Brahms, Chostakovitch ainsi que l'œuvre contemporaine d'un compositeur israélien. ●



Alexander Pavlovsky, violon,  
Sergei Bressler, violon, Amichai Gross,  
alto et Kyril Zlotnikov, violoncelle.

Mercredi 15 novembre,  
à l'espace Renaudie à 20 h 30

## Les instruments du temps

**EXPOSITION** Les jeunes gens de la section professionnelle de l'IMPP Romain Rolland exposeront leurs travaux, à l'espace Renaudie, autour du thème : Le temps. Ce projet, commencé en janvier 1995, se veut une étape d'une histoire qui a commencé il y a bientôt douze ans avec la construction d'un calendrier et qui d'année en année a donné lieu à des recherches sur l'histoire des calendriers et à un travail sur la notion du temps. ●

L'exposition est ouverte au public le samedi 25 novembre (de 14 h à 17 h), puis du lundi 27 au jeudi 30 novembre (de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h).  
Espace Renaudie, 30, rue Lopez et Jules Martin.



D.R.

## Cinéma et mémoires ouvrières

Une rencontre-débat publique a lieu le samedi 2 décembre à partir de 17 heures au Studio avec Marc Maurette (cinéaste assistant de Jean Renoir), Francis Lemarque (chanteur, ancien du groupe Octobre), Jean Voirin (Fédération spectacle CGT), Noëlle Gérôme (ethnologue), Danielle Tartakowsky (historienne), Philippe Esnault (journaliste), Philippe Haudiquet (historien et cinéaste) et, sous réserve, Henri Alekan (opérateur) et Max Douy (décorateur). Renseignements au 48.33.52.52.

## C O U R T E S

### N'est pas fou qui veut

Le prochain rendez-vous abordera la question « Qu'est-ce qu'un sujet pour la psychanalyse ? » avec un débat animé par Claude Quenardel, psychologue et psychanalyste. Espace Renaudie, le 20 novembre 1995. Entrée libre.

Renseignements au 48.33.09.95 ou au 43.66.19.76

### A la Maladrerie

Natasha Nisic et Gilles Picouet exposent du 21 novembre au 20 décembre, du mardi au samedi de 15 h à 19 h à la Galerie Art'O : 9, rue de la Maladrerie. Tél. : 48.34.85.07

### Barbare et berbère

Le spectacle du théâtre équestre Zingaro, *Chimère*, est de nouveau à l'affiche dès le 14 novembre.

Réservations au 53.41.10.02 ou au 49.87.50.50

### Histoire locale

La Société d'histoire et de la vie à Aubervilliers présente « Panorama du village au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle » le lundi 13 novembre 1995 à 18 h en mairie. Entrée libre.

### Avec le Théâtre de la Commune

Trois ateliers de théâtre amateur, destinés aux habitants d'Aubervilliers ainsi qu'aux personnes y travaillant, ouvrent leurs portes. Le premier pour les adultes à partir de 25 ans, le deuxième pour les jeunes de 19 à 25 ans, le dernier pour les jeunes de 16 à 18 ans. Ces ateliers se tiennent un soir par semaine. Une journée de présentation aura lieu le dimanche 12 novembre de 14 h à 18 h dans la salle de répétition du théâtre, 72, rue Henri Barbusse. Rens. au 48.33.16.16

### Des peintres exposent

Plusieurs peintres, Claudy Goyard, Suzanne Toulotte, Justiniano Pires, Nicole Charpentier, Olivier Gebelin, Jacques Moreau, Jean Le Mouël exposent dans plusieurs commerces de la ville. Ils organisent également une exposition collective au Bar du marché, rue Ferragus.

### Chansons françaises

La Compagnie Lyrico propose un récital de chansons tirées du répertoire de Mistinguett, Fréhel, Yvette Guilbert, Édith Piaf, Jacques Brel, Barbara, Léo Ferré, Guy Béart, Henri Salvador et Boris Vian. Avec les voix d'Annie Marquart, Chantal Pataut-Dupuy et, au piano, Thierry Maurouard. Espace Renaudie, les vendredi 17 et samedi 18 novembre à 20 h 30 et le dimanche 19 novembre à 17 h.

### Théâtre portugais, suite et fin

Dans le cadre du Festival organisé par la coordination des collectivités portugaises de France, quatre spectacles sont proposés à l'espace Renaudie :  
Dimanche 26 novembre, 16 heures :  
*I know not what tomorrow will bring*, d'après *Le Livre de l'intranquillité* et autres textes de Fernando Pessoa. Spectacle en français. Adaptation et mise en scène : Laurence Sarah-Dubas, Loralice Compagnie. Vendredi 1<sup>er</sup> décembre, 20 h 30 :  
*Resíduos* de Samuel Beckett. Mise en scène : J. Meireles. Samedi 25 novembre, 20 h 30  
*Realidades*  
Dimanche 26 novembre, 16 heures :  
Création collective, mise en scène : Natália Luíza.

Du 15 au 22 novembre 1995 au Théâtre de la Commune

# 5<sup>e</sup> Festival pour éveiller les regards

**Christian Richard, directeur du Studio, est à l'origine du Festival pour éveiller les regards. Il en rappelle les objectifs.**

L'objectif de notre Festival est de faire découvrir des cinématographies différentes de ce que la radio, les magazines et surtout la télévision imposent de manière permanente, particulièrement aux plus vulnérables, donc les enfants. Il s'agit prioritairement "d'éveiller les regards" à d'autres images.

Des images qui viennent chaque année du monde entier, non pas seulement pour alimenter la curiosité des Albertivillariens, mais pour découvrir l'ensemble des œuvres qui, après, seront programmées dans toute la France.

Pour nous, il n'existe pas de

"films pour enfants" mais seulement des films que nous avons envie de montrer à des enfants, que les réalisateurs aient ou non créé leurs œuvres à leur intention.

C'est pourquoi, cette année encore (et pas seulement parce que c'est l'année du centenaire), nous puisons dans le plus large répertoire dans le temps, mais aussi dans l'éventail maximum des genres : fiction, animation, documentaires ; noir et blanc, couleur ; version originale, version française ; muet, sans parole, sonorisé, accompagné au piano ; longs et courts métrages... Bref, montrer le cinéma dans sa diversité et sa richesse. L'essentiel, finalement, étant que les enfants puissent être, dès le plus jeune âge, au contact du Beau et de l'Intelligent, grâce au cinéma. » ●

## Au programme

- Un hommage à Harold Lloyd avec notamment *The Kid brother* et *Speedy* et bien sûr *Safety Last*.
- Une rétrospective des films de Mark Baker, réalisateur de *The Hill Farm* (nommé aux Oscars et récompensé par le Grand prix du Festival d'Annecy en 1989) en sa présence.
- Un hommage aux deux réalisateurs russes, Garri Bardine et Andree Khrjanovski.
- Deux films anglais inédits en France, *Grand'Pa* et *Father Christmas* de Diane Jackson, réalisatrice du *Bonhomme de neige*.
- Un clin d'œil aux frères Fleisher avec la présentation de films rares autour du personnage de *Ko-ko le Clown*.
- Un regard sur les Enfants du Sud : programmation thématique, avec notamment la présentation du film algérien *Les Enfants du Vent* de Brohim Tsaki en présence

du réalisateur et une exposition du tunisien Mohamed Challouf (délégué artistique du Festival de Carthage). Présentation de 60 photographies d'enfants prises sur l'ensemble du continent africain et d'une collection de jouets fabriqués par des enfants.

● Des longs métrages en avant-première : *Le congrès des pingouins* de H. Slumpf, *Un animal, des animaux* de N. Philibert, *La colline aux mille enfants* de J.-L. Lorenzi, en présence des réalisateurs.

● Présentation exceptionnelle de *Banditi ad Orgosolo* de Vittorio De Seta.

● Cinq westerns : *Winchester 73*, *L'homme des vallées perdues*, *Rio bravo*, *Il était une fois dans l'Ouest*, *Jeremiah Johnson*.

Précisions au 48.33.52.52

## ● CINÉMA

### LE STUDIO

2, rue E. Poisson.  
Tél. : 48.33.16.16

### La fleur de mon secret

Pedro Almodovar. 1995  
Int. : Marisa Paredes, Ivan Echanova.

Vendredi 10 à 18 h 30,  
samedi 11 à 18 h 30,  
dimanche 12 à 15 h,  
lundi 13 à 20 h 30.



### Land and freedom

Ken Loach. 1995  
Int. : Ian Hart, Rosana Paster.

Vendredi 10 à 20 h 30,  
samedi 11 à 16 h 30  
et 20 h 30,  
dimanche 12 à 17 h 30.

Débat : une rencontre, avec Rémi Stoutelsky, historien, Roger Ossart et Louis Blesi, anciens des Brigades internationales, aura lieu après la projection mardi 14 à 18 h 30.



### Le garçon

Maurica Pialat. 1995  
Int. : Gérard Depardieu, Géraldine Pailhas.

Mercredi 22 à 20 h 30,  
vendredi 24 à 18 h 30,  
samedi 25 à 18 h 30,  
dimanche 26 à 15 h,  
lundi 27 à 20 h 30.

### Douce France

Malik Chibane. 1995  
Int. : Hakim Sahraoui, Frédéric Diefenthal, Fadila Belkebla.

Mercredi 29 à 20 h 30,  
jeudi 30 à 20 h 30 suivi d'un débat avec le réalisateur et des comédiens,  
Vendredi 1<sup>er</sup> décembre à 20 h 30, samedi 2 à 16 h 30, lundi 4 à 20 h 30.

### ESPACE RENAUDIE

30, rue Lopez  
et Jules Martin.

Tél. : 48.35.42.50

### Jeremiah Johnson

Sydney Pollack. A partir de 8 ans.

Int. : Robert Redford, Will Geer.

Jeudi 16 à 20 h 30.

### Sortie

exceptionnelle au Studio à l'occasion de la projection de *Douce France*.

Jeudi 30 novembre.

Départ en mini car à partir de 19 h 45. Retour assuré après la projection.

THEATRE DE LA  
**COMMUNE**  
PANDORA  
AUBERVILLIERS

## Saison 95/96

**Le Prince travesti**  
Marivaux / Brigitte Jaques  
5 au 28 janvier  
Production CDN Bordeaux - Aquitaine

**Léonce et Léna**  
Büchner / Emmanuel Demarcy - Mota  
2 au 25 février

**La Valse des gounelles**  
Olivier Perrier  
19 mars au 7 avril

**Ahmed se fâche**  
Alain Badiou / Christian Schiaretti  
16 au 28 avril

**Ahmed philosophe**  
Alain Badiou / Christian Schiaretti  
30 avril au 5 mai

**Abonnements**  
5 spectacles à partir de 200 F  
3 spectacles à partir de 150 F

**48 34 67 67**  
Envoi gratuit du programme sur demande

Patrick Szymanowski, champion de France de roller

# Une figure de style

## RECORD

Jaloux de ses frères aînés, Patrick Szymanowski a chaussé ses premiers patins pour faire comme eux. Trois ans plus tard, le 16 septembre dernier, ce grand garçon (1,75 m) de treize ans devenait champion de France benjamin. Non content de rafler la mise devant une quinzaine de concurrents sérieux

venus de la France entière, il a aussi décroché le record de hauteur pure en effectuant un saut de 1,05 m sans élan.

C'est dans l'allée principale du square Stalingrad que Patrick a vraiment pris goût à cette nouvelle discipline qui requiert des qualités physiques et acrobatiques dignes des meilleurs gymnastes. C'est là, tous les samedis après-midi, que Marion, une employée de la bibliothèque Saint-John-Perse, faisait partager aux gamins du coin sa passion du roller. Ce fut une révélation pour Patrick qui la suivit dans son association Rollermania. Depuis, tous les dimanches matin, il rejoint ses compagnons de roues sur l'esplanade du Trocadéro où il travaille les nombreuses figures du roller. Ainsi l'aigle, le royal, le croisé, l'impérial, la cafetière ou Lacristi... n'auront bientôt plus de secret pour lui. Il lui arrive aussi d'aller jusqu'à Evry pour s'entraîner sur une rampe : « C'est une



Willy Vanquieur

technique différente du slalom, je veux la maîtriser ainsi que le saut... », explique-t-il tout en regrettant que « la rampe que possède l'Omja\* – rue Lécuyer – ne soit plus en activité. » Alors, inlassablement, il parcourt des kilomètres à la recherche de nouveaux supports ou équipements pour se perfectionner.

Comme dans beaucoup de sports, la pratique du roller développe le goût de l'effort et forge la volonté. Derrière une frimousse de « premier de la classe », des manières douces et une silhouette longiligne, Patrick Szymanowski (prononcez Chemanovski) cache un sacré caractère. Il y a quelques mois, deux adolescents l'ont agressé : « Ils voulaient mes patins, j'ai refusé. Ils m'ont tabassé mais je ne leur ai pas donnés... » Bilan : une commotion cérébrale, un mini-séjour à l'hôpital, une grande frayeur pour toute la famille et aucun regret pour Patrick : « J'allais quand même pas me laisser dépouiller ! » Faire du roller, certes, mais sans se faire « rouler ». ●

Maria Domingues

\*Office municipal de la jeunesse d'Aubervilliers.

## COURTES

### Téléthon

La section tennis du CMA persiste et s'engage à nouveau dans le Téléthon 1995 qui se déroulera les 8 et 9 décembre prochains. Cette année, la section judo du CMA sera aussi de la fête ainsi que la direction du CMA.

### Boxe anglaise

Le boxeur professionnel Saïd Bennajem a signé avec un entraîneur du PSG. Ce qui ne l'empêche pas de continuer à encadrer l'école de boxe du CM Aubervilliers et d'entraîner ses jeunes élèves tous les mercredis après-midi dans la salle Jean Martin.

### Rectificatif

Dans l'article paru le mois dernier sur les vestiaires en construction du stade Auguste Delaune, une confusion nous a fait écrire « la structure, prévue en contre-plaqué... » au lieu de « préfabriqué » ce qui est loin d'être la même chose ! Mea culpa.

## AGENDA

### Football FFF

Matchs à domicile de l'équipe de Nat. I : le 18 novembre à 16 h, CMA-Valenciennes ; le 9 décembre à 16 h, CMA-Noisy-le-Sec. Stade André Karman, rue Firmin Gémier.

### Boxe thaï

Le 17 novembre, Dany Bille, boxeur du Nemrod Boxing Aubervilliers, défendra son titre de champion du monde contre Jo Prestia. A suivre en direct sur Canal +.

### Football FSGT

Championnat-excellence des équipes première et réserve A.

Le 18 novembre, CMA-CO Ville Evrard ; le 25, CMA-ASC BNP.

13 h 14 pour la réserve, 15 h pour la première.

Stade Auguste Delaune, rue Hélène Cochenec.

### Cross country

Le 19 novembre, le Club olympique d'Aubervilliers organise des épreuves de cross country, toutes catégories, au parc départemental de La Courneuve. Renseignements au 43.52.25.67.

### Volley-ball

Matchs à domicile des garçons de l'équipe senior I.

Le 19 novembre à 10 h, CMA-Bagnolet ; le 3 décembre à 9 h, CMA-ESC Paris 15<sup>e</sup>.

Gymnase Guy Moquet, rue Edouard Poisson.

Le CMA a perdu son match contre Epinal d'un malheureux point ! (18 à 19)



Gérald Le Van Chau

**Hand-ball : peut mieux faire**

Après 3 défaites et 3 victoires, le bilan de l'équipe masculine de hand-ball du CMA reste sur celui de la rentrée : c'est-à-dire mi-figue, mi-raisin. La dernière défaite, le 21 octobre dernier, face à l'équipe d'Epinal, dernière du classement, a particulièrement fâché l'entraîneur Francisco Corréas : « Nous sommes en dessous de nos espérances, compte tenu des adversaires rencontrés... Il faut se secouer si on veut finir dans les trois premiers ! » La rencontre du 4 novembre, contre les premiers du classement, aura valeur de match-test.

**Football corporatif : pas mal du tout**

Les deux équipes de l'AS Griset se sont bien comportées lors des deux matches qui les opposaient à celles de la CAF, le 21 octobre dernier, sur le stade Auguste Delaune. Matches comptant pour le championnat de la Division d'honneur régionale. L'équipe 1<sup>re</sup> a gagné par 3 buts à 0, la réserve par 1 but à 0.

**La violence dans le sport**

Le dernier conseil communal de la prévention de la délinquance de l'année s'est tenu le 3 octobre dernier. Deux sujets étaient à l'ordre du jour : la violence dans le sport et le Grand Stade. Les débats ont fait émerger de nombreuses questions sur le Grand Stade, des témoignages et une certaine inquiétude quant à la dégradation des rapports entre les sportifs, leur public et la population en général.

**Cyclisme : Lylian Lebreton s'en va**

Après sa participation au championnat du Monde en Colombie, Lylian Lebreton s'est octroyé un peu de repos. Comme il l'avait promis, il offrira son maillot de l'équipe de France à la ville d'Aubervilliers, en souvenir de ses débuts de carrière en amateur puis professionnel au sein de l'équipe Aubervilliers Peugeot 93. En effet, Lylian Lebreton rejoindra pour la prochaine saison l'équipe de Festina. « C'est la rançon du succès », regrette Stéphane Javalet qui avait repéré Lylian lorsqu'il courait en amateur avant de l'intégrer à l'équipe professionnelle dès sa création.

**Football FFF : on piétine**

En n'obtenant qu'un match nul face à Saint-Leu, le 21 octobre dernier, l'équipe 1<sup>re</sup> du CMA reste à la troisième place du classement. Déçu, l'entraîneur Karim Belkebla parle « de poisse ». Mais la saison est loin d'être terminée et le public d'Aubervilliers compte sur son équipe pour lui offrir du beau football comme elle sait le faire, dans ses meilleurs moments. En attendant de remonter dans le classement, il ne faut pas laisser retomber le moral.

Joël Urvoaz a le sourire : son club, l'AS Griset, a gagné ses deux matches contre la CAF.



Marc Gauthier

Le conseil communal de prévention de la délinquance du 3 octobre dernier était présidé par Bernard Vincent, maire-adjoint délégué à la sécurité.



Willy Vanquieur

Face à Saint-Leu, le CMA obtient un match nul (2-2). Ci-contre, Hakim Kharchaoui, alias Papou, à l'attaque.



Marc Gauthier

# Championnat d'Europe de boxe thai 95



## « Le défi »

**Samedi 25 novembre à 20 heures**

**Gymnase G. Moquet, rue Edouard Poisson**

Le Nemrod Boxing d'Aubervilliers propose une soirée de boxe thaïlandaise « **Le Défi** » avec le soutien logistique de la municipalité.

Au programme, 8 combats de qualité, de classe A, B, et C, dont un championnat d'Europe.

### Combats classe A

- |  |        |  |
|--|--------|--|
| ● Fickret<br>champion d'Europe           | face à | ● J.-P. Legrand<br>challenger          |
| ● M. Yamani<br>champion du Monde amateur | face à | ● Totof                                |
| ● Bisel                                  | face à | ● Controle                             |
| ● M. Sissoko<br>champion d'Europe WPKL   | face à | ● F. Fernandes<br>champion du Portugal |
| ● F. Villaume                            | face à | ● Zachata                              |

Tarifs : ring 150 F, gradin 100 F. Billets en vente au NBA, sous-sol du LP Jean-Pierre Timbaud, 103, av. de la République, les lundi, mercredi, vendredi de 18 h à 21 h et le jeudi de 18 h à 20 h.

## La balade des P'tits Gars d'Auber

Les Pros d'Auber, le CM Aubervilliers 93 section cyclisme compétition et cyclo vous invitent à

**La balade des P'tits Gars d'Auber  
Dimanche 19 novembre 1995  
au bois de Clichy-sous-Bois 93**

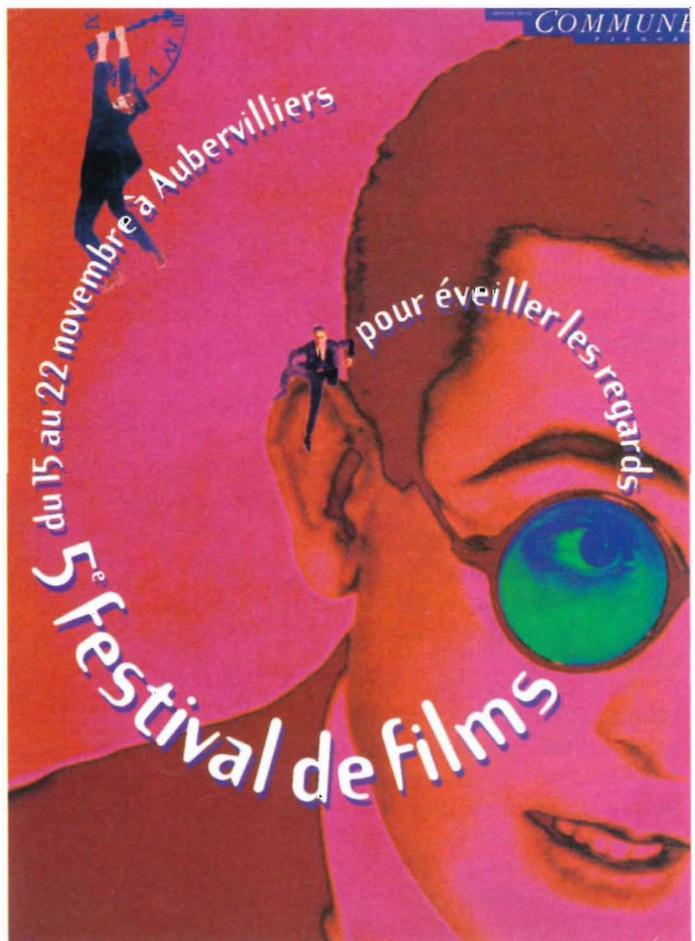
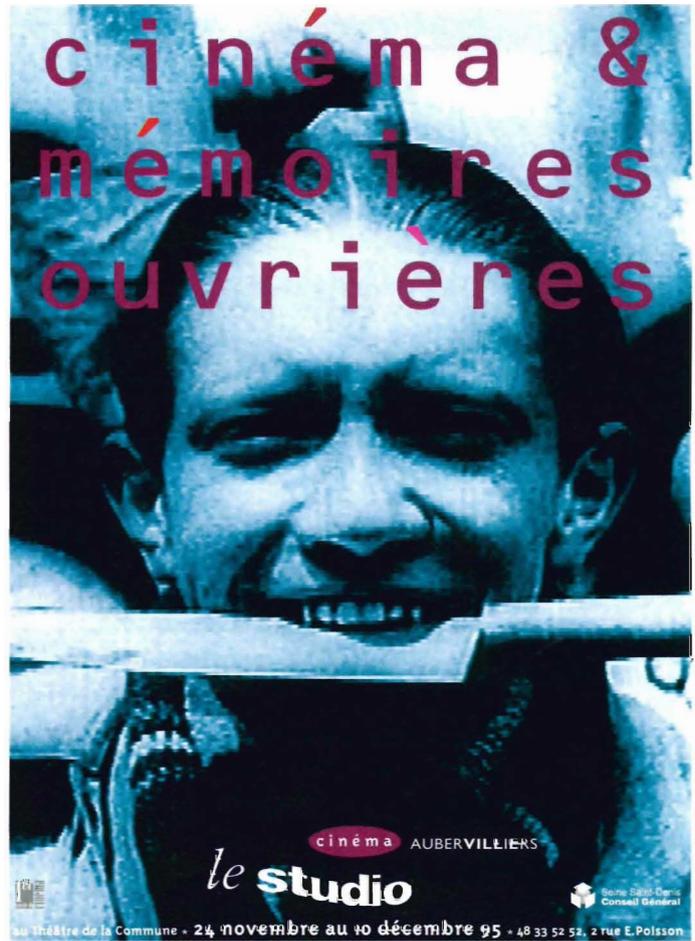
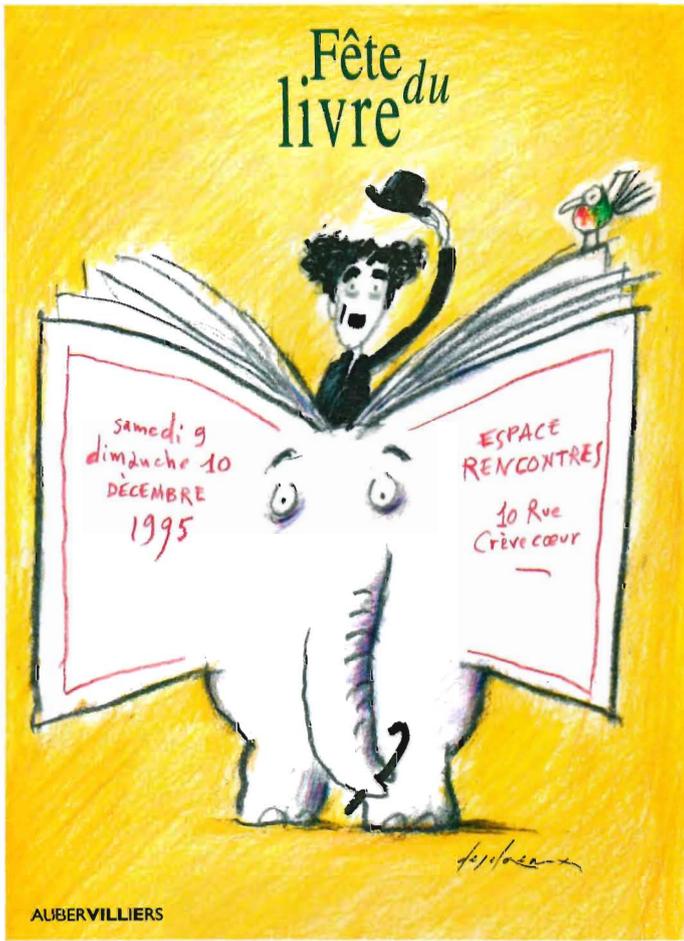
Rendez-vous : 8 h 30  
bois de Clichy-sous-Bois  
à l'entrée du parc communal  
Départ : 9 heures

Itinéraire : la balade traversera, entre autres villes, Claye Souilly, Fresnes-sur-Marne, Trilbardou, Lesches, Jablines... avant de revenir à Clichy-sous-Bois. Le circuit comporte 80 km environ.



**Ceci étant une balade, tous les participants devront respecter le code de la route.**

Organisé avec le concours des clubs conventionnés avec le conseil général de Seine-Saint-Denis, ce grand rassemblement cyclo-touristique a reçu le soutien de la ville d'Aubervilliers, du conseil général et de Peugeot cycle Europe.  
Renseignements au 48.33.28.14.



**RETRAITÉS**

**Programme des activités de l'Office municipal des préretraités et retraités**

*Sorties au départ des clubs*

**Inscriptions pendant les deux jours déterminés dans le club de votre choix ensuite inscriptions à l'Office.**

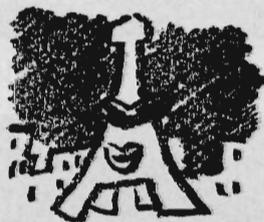
**Décembre**

Jeudi 14 : Quand Paris s'illumine. Visite guidée en car de Paris illuminé. Arrêts prévus à la Tour Eiffel et à Notre-Dame-de-Paris.

Prix : 45 F

Départ : club A. Croizat 13 h 30, E. Finck 13 h 45, S. Allende 14 h.

Inscriptions les 21 et 22 novembre.



*Sorties au départ de l'Office*

**Décembre**

Jeudi 21 : Le moulin d'Orgemont. Déjeuner et après-midi dansant dans un cadre enchanteur.

Prix : 205 F

Départ à 11 h 30 de l'Office.

Inscriptions les 5 et 6 décembre.

**Attention. La sortie prévue le jeudi 7 décembre à l'exposition « Cinés-cités » a été annulée en raison de sa fermeture.**

**Conférences**

Lundi 18 décembre à 14 h 30 à l'espace Renaudie : Les vallées perdues du Zanskar. Conférence avec diaporama animée par Serge Vincenti.

Prix : 30 F

**Bal**

Vendredi 24 novembre à l'espace Rencontres à l'occasion du 5<sup>e</sup> anniversaire de l'Office municipal des préretraités et retraités.

Renseignements et réservations à partir du 15 novembre à l'Office et dans les clubs.

**Ateliers**

Anglais, causerie, chorale, couture, généalogie, informatique, initiation à la peinture et au dessin, peinture sur soie, sophrologie-relaxation.

Il reste encore quelques places disponibles aux ateliers.

Brochure disponible à l'Office et dans les clubs.

**Voyages**

Brochure disponible à l'Office et dans les clubs sur les voyages et séjours en Tunisie, en Italie, au Portugal, aux Etats Unis, au Puy du Fou et en Savoie. Inscription à partir du 13 novembre.

**L'Office municipal des préretraités et retraités, 15 bis, av. de la République. Tél. : 48.33.48.13**

Ouvert au public du lundi au jeudi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h, le vendredi de 14 h à 17 h.

**Les clubs**

S. Allende : 48.34.82.73

A. Croizat : 48.34.89.79

E. Finck : 48.34.49.38

**Rappelons que les clubs sont ouverts au public de 10 h à 17 h 30, qu'il est possible d'y déjeuner (tickets repas en fonction des ressources) et qu'ils proposent des animations diverses : bals, jeux, concours, fêtes...**

**UTILE**

**Médecins de garde**

Week-ends, nuits et jours fériés. Tél. : 48.33.33.00

**Urgences dentaires**

Un répondeur vous indiquera le praticien de garde du vendredi soir au lundi matin. Tél. : 48.36.28.87

**Allo taxis**

Station de la mairie.

Tél. : 48.33.00.00

Station Roseraie.

Tél. : 43.52.44.65

Taxis de nuit.

Tél. : 49.36.10.10

**Sida info service**

Ecouter, informer, orienter, soutenir. Appel anonyme et gratuit 24h/24, 7 jours sur 7. Tél. : 05.36.66.36

**Pharmacies de garde**

Le 5, Vuong-Huu le, 112, av. de la République ; Heap, 67, av. P.V. Couturier à La Courneuve.

Le 11, Haddad, 3, bd E. Vaillant ; Sitruk, 99, av. Jean Jaurès à La Courneuve.

Le 12, De Bellaing et Van Heeswyck, 156, rue Danielle Casanova ; Dabi, 2, rue des Cités.

Le 19, Sultan, 193, av. Jean Jaurès ; Couturier, 1, place George Braque à La Courneuve.

Le 26, Raoul, 47, rue Sadi Carnot ; Ortiz, 25, rue Edgar Quinet à La Courneuve.

Le 3 décembre, Corbier Foudoussia, 56, rue Gaëtan Lamy ; Meyer, 118 bis, av. Victor Hugo ; Bodokh, 66, av. de la République à La Courneuve.

Le 10, Jaoui, 99, rue Saint-Denis ; Mary, 81, av. E. Vaillant à Pantin.

**La vie du rail**

La SNCF vient de mettre une trentaine d'agents d'accueil au service du public sur la ligne B du RER

entre les gares Plaine-Voyageurs et Mitry-Claye-Roissy. Ils sont chargés d'accueillir et de renseigner les voyageurs, de veiller au maintien en bon état du matériel et d'effectuer des opérations ponctuelles de contrôle.



**Logement**

Le service municipal de la Maison de l'habitat reçoit le public (pour toute question concernant les rapports entre locataires et propriétaires ou pour prendre rendez-vous avec le conseiller juridique) tous les jours mais uniquement le matin de 8 h 30 à 12 h. Tél. : 48.39.52.66

**Changement d'adresse**

Deux médecins, les docteurs Raphaël Toledano et Philippe Labet, ainsi qu'un infirmier, Léonard Ferol, ont récemment rejoint le cabinet de groupe, 101, avenue de la République. Ils étaient auparavant installés 25, rue Guyard Delalain.

**La nouvelle bibliothèque jeunesse du Landy**

La bibliothèque Paul Eluard\* ouvrira ses portes au public à partir du 5 décembre les mardis et vendredis de 16 h à 18 h, les mercredis et samedis de 14 h à 18 h. Les inscriptions prises au centre Roser sont toujours valables.

\* 30, rue Gaëtan Lamy



## DROITS ET DEVOIRS

**Précision**

Dans le précédent numéro d'*Aubermensuel*, une annonce publiée sous le titre Couverture sociale pouvait laisser penser que le Centre municipal de santé est le seul équipement à pratiquer le tiers payant. Ce n'est évidemment pas le cas. Toutes nos excuses aux autres partenaires concernés.

**EMPLOI-FORMATION****Création d'entreprise**

La réunion d'information sur la création d'entreprise organisée par l'agence locale de l'ANPE a lieu le 16 novembre à 9 heures, 81, avenue Victor Hugo. Tél. : 48.34.92.24

**ENFANCE-JEUNESSE****A Firmin Gémier**

La Maison de l'enfance fête Noël le 2 décembre. Une rencontre avec les parents est prévue le 6 décembre. Précisions au 48.33.41.89

**A la Mj Rosa Luxemburg**

L'atelier musical reprend à la Maison de jeunes du Landy. Il est animé par Rémigio, un inconditionnel de la musique péruvienne. Rens. au 48.33.35.91

**Aide scolaire au Landy**

L'aide scolaire destinée aux collégiens du Landy a repris au centre Roser. Animée par les animateurs de la Maison de jeunes Rosa Luxemburg, elle a lieu les mardis et vendredis de 17 h à 19 h. Renseignements au 48.39.35.91

**Cours de portugais**

L'Association culture portugaise d'Aubervilliers (ACP) organise des cours de portugais de la 6<sup>e</sup> à la terminale. Prendre contact avec Carlos Reberro au 48.38.23.07 ou sur place 1, rue des Noyers, le mercredi de 13 h à 15 h et le samedi de 10 h à 12 h.

**RETRAITÉS****Banquet de Noël**

Le banquet offert par la municipalité aux retraités de la ville se déroulera le mercredi 27 et jeudi 28 décembre. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire les lundi 20, mardi 21 et mercredi 22 novembre de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à l'espace Rencontres, 10, rue Crèveœur.

**Des spectacles avec l'UNRPA**

L'Union nationale des retraités et personnes âgées invite ses adhérents à un spectacle de variétés le 17 novembre. Un spectacle de cirque est prévu le 3 décembre. Les rendez-vous sont à 13 h 30. Pour tout renseignement, téléphoner au 48.34.52.29 les mardis et jeudis de 10 h à 11 h.

**INITIATIVES****Fête de quartier**

A noter dès maintenant : la prochaine Saint Nicolas du Montfort aura lieu le dimanche 10 décembre.



● par Didier Seban, avocat

**A propos des pouvoirs de police**

On dit souvent : « Quand vous avez un problème, allez vous plaindre à la mairie. » Il faut savoir que la police et la gendarmerie ont un pouvoir général pour constater les infractions à l'ordre public et les préjudices individuels qui en découlent. Relèvent par exemple du domaine exclusif des forces de police : les agressions, les vols, la délinquance en général. Ce sont elles qui ont pouvoir de constater les infractions. Une plainte peut ainsi être déposée soit au commissariat, soit à la gendarmerie, soit directement auprès du Procureur de la République au tribunal. Les policiers et les gendarmes, après avoir vérifié qu'il y a bien eu infraction, transmettent la plainte au Procureur de la République.

Le maire est, dans certains cas, détenteur d'un pouvoir de police qu'il exerce au nom de la commune. Mais ce pouvoir est limité par l'ensemble des libertés publiques et notamment par le principe d'égalité des citoyens. Il s'agit essentiellement d'une police administrative à but préventif mais pas d'une police judiciaire répressive. Il dispose ainsi de compétences en matière d'hygiène, d'occupation du domaine public, de permis de construire. Le maire a également des moyens d'action limités par exemple pour exiger de certains propriétaires qu'ils fassent des travaux de salubrité, pour faire fermer des locaux ouverts au public ne répondant pas aux normes de sécurité. Mais c'est encore la police nationale et la gendarmerie qui ont pour tâche d'exécuter les arrêtés du maire. ●

**Bourse aux vêtements**

L'association Femmes et Cités informe que la bourse aux vêtements fonctionne désormais toute l'année. Les dépôts-ventes et les achats peuvent se faire tous les mardis, mercredis et jeudis de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30 au 21, rue du Pont Blanc (rez-de-chaussée).

**Loto de la FNACA**

Le comité local de la FNACA organise son tradi-

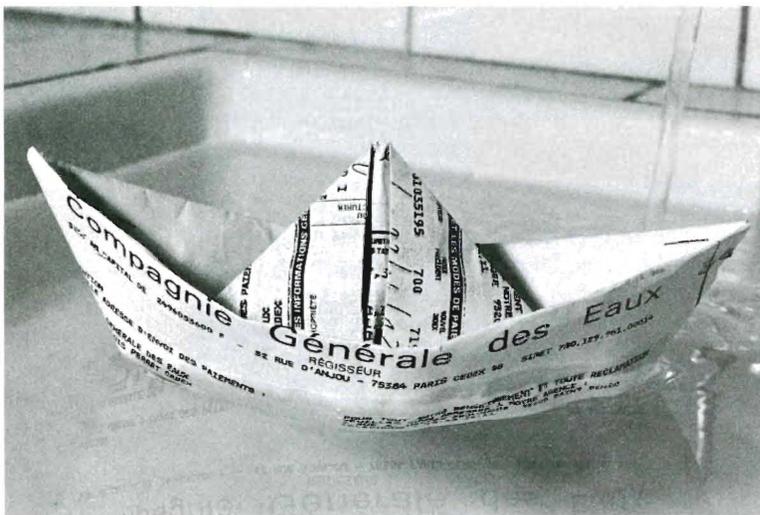
tionnel loto le samedi 2 décembre à partir de 20 h à l'espace Rencontres. La soirée est ouverte à tous.

**Appel aux souvenirs**

Les services des Archives municipales profiteront de la Fête du livre, les 10 et 11 décembre prochains, pour lancer une campagne d'identification de photos prises de l'entre-deux-guerres à aujourd'hui. Réservez d'ores et déjà une petite visite à son stand.

Prix de l'eau

# La facture déborde



Selon certaines études, le prix de l'eau devrait doubler dans les prochaines années.

**L**e prix de l'eau ne cesse d'augmenter. Les factures ont pris plus de 55 % en cinq ans. A Aubervilliers, aujourd'hui, pour le particulier le prix du mètre cube atteint 16,45 F. C'est cependant l'un des moins chers de la Seine-Saint-Denis quand on sait qu'il varie de 16,02 F à Dugny à 22,18 F à Pavillons-sous-Bois. Même si certaines communes de France affichent des prix de 40 F le mètre cube, dans l'ensemble neuf français sur dix le payent entre 10 et 20 F (1). Notre pays est au 5<sup>e</sup> rang mondial pour la cherté de l'eau.

En Ile-de-France, 144 communes se sont réunies en Syndicat des Eaux. Aubervilliers en fait partie depuis sa création en 1922. Depuis cette date, c'est la Compagnie générale des Eaux qui assure la distribution.

Du pompage en rivière au verre d'eau, la route est longue et parsemée de droits de péage. Le prix du mètre cube d'eau se divise, en effet, en deux : un prix de

base, plus une série de taxes. Le prix de base est le prix de l'exploitation de l'eau : le pompage en rivière, le traitement en usine, la pose, l'entretien et la gestion du réseau des canalisations, qui amène l'eau jusqu'au robinet. Il ne peut pas augmenter de plus de 3 % par an (augmentation fixée par l'Etat) et s'élève à 7,59 F depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1995.

Viennent ensuite les diverses taxes et redevances (voir encadré) qui représentent aujourd'hui plus de 50 % de la facture. Les dépenses d'assainissement sont certes importantes. Dans certaines communes, la pollution d'origine industrielle peut être inquiétante pour la qualité de l'eau. Une directive européenne a

d'ailleurs fixé à l'an 2005 la mise en conformité de toutes les communes de France. Elles devront alors répondre à de sévères normes de dépollution des eaux usagées.

Pour nécessaire qu'elle soit, la protection de l'environnement peut-elle cependant justifier l'évolution des taxes qui alourdissent la facture ? ●

(1) D'après une enquête de Conso 2000, réalisée dans 43 départements, l'augmentation du prix moyen du m<sup>3</sup> est de 46,71 % entre 1990 et 1994, pour arriver à une moyenne de 12,32 F le m<sup>3</sup> au premier semestre 95.

## Les taxes et redevances

Elles représentent plus de 50 % de la facture d'eau :

- **Le Fonds national de développement des adductions d'eau (FNDAE).** 0,6 % de la facture (environ 0,125 F par m<sup>3</sup>). Cette somme est perçue par le ministère de l'Agriculture pour aider des communes qui n'ont pas encore de réseau d'eau.
- **La redevance pollution.** Au 1<sup>er</sup> juillet 95, sur un prix de 16,45 F le m<sup>3</sup>, 2,59 F allaient dans les caisses de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (qui dépend du ministère de l'Environnement) pour lutter contre la pollution.
- **La redevance du bassin Seine-Normandie.** Perçue également par le ministère de l'Environnement, c'est une sorte de dîme (0,28 F par m<sup>3</sup>) à payer par le Syndicat des Eaux pour exploiter le milieu naturel de la Seine, de la Marne et de l'Oise.
- **La redevance d'assainissement.** Elle représente 4,98 F par m<sup>3</sup> et se compose des taxes perçues par la commune (0,72 F), le département (1,89 F) et le réseau interdépartemental (2,37 F) qui permettent de financer l'entretien et l'extension des canalisations ainsi que le traitement des eaux usées. Pour le particulier, cette redevance est fonction du volume d'eau facturée. Pour les industriels, elle est fonction du volume d'eau prélevé et du taux de pollution rejeté.
- **La taxe des voies navigables de France.** Perçue par le ministère des Transports, elle est minime (0,047 F) et sert à l'entretien des cours d'eau navigables.
- **La TVA.** C'est la plus connue. Elle est de 5,5 % et porte sur l'ensemble des éléments de la facture.

## Jean Amado n'est plus



**J**ean Amado est décédé. Il avait 73 ans. Longtemps céramiste avant de se tourner vers la sculpture. Il laisse une œuvre monumentale. A double titre : par l'intensité des rapports et l'esprit d'invention qu'il entretenait avec la matière, par la nature de son travail qui reste étroite-

ment liée à l'architecture et à la ville. Aubervilliers lui doit la fontaine qui anime le centre-ville. C'est probablement l'une de ses dernières créations. Propos recueillis par l'équipe vidéo du Cica :

« Au début, le problème c'est de faire un croquis. Plus il reste flou, plus c'est agréable. Je commence mes dessins sans lunettes ; j'y vois moins bien mais cela devient très agréable parce

qu'à travers une espèce de flou, peuvent naître des phénomènes imaginatifs qu'on ne trouverait pas dans un dessin achevé. Quand le dessin est fini, tout est fini. Quand il est flou, tout est possible. » ...

« La fontaine a un gros avantage quand on fait de la sculpture : ça la justifie. Quand il y a de l'eau qui coule, c'est un signe de vie. » ●

## Qu'est-ce qui augmente dans la taxe d'habitation ?

**C**omment se fait-il que ma taxe d'habitation progresse plus que l'augmentation prévue par le conseil municipal ? » C'est la question que posent à la municipalité de nombreux habitants.

Trois raisons essentielles peuvent l'expliquer\* :

1) Rappelons d'abord que cet impôt n'est pas levé au seul profit de la commune, mais aussi du Département et de la Région. Si l'augmentation du taux communal a été cette année de 1,68 % (entre 88 et 94 il n'a progressé que de 6,65 % pour une inflation de 21,3 %), celle du Département a été de

4,82 % et celle de la Région de 3,46 %.

2) Les valeurs locatives qui servent de base au calcul des cotisations ont, elles aussi, été majorées par le Parlement de 2 %. Autant d'augmentations qui viennent alourdir l'addition.

3) Enfin, le taux communal de l'abattement général à la base a également varié en passant de 21,9 % à 15 % de la valeur locative moyenne. Il était de 3 430 F l'an passé, il n'est plus que de 2 400 F cette année. Soit 1 030 F d'abattement en moins pour tous les contribuables albertvillariens.

Si cette modification, indépendamment des autres

éléments de progression de l'impôt, produit une augmentation de 122 F pour tout le monde en valeur absolue, sa valeur relative, elle, varie beaucoup. Autrement dit, plus votre taxe d'habitation est basse, plus l'augmentation de 122 F apparaît élevée en proportion. Ce qui explique au final des pourcentages d'augmentation de la part communale très différents d'une feuille d'impôt à l'autre.

Pourquoi cette modification du calcul de l'abattement ?

Afin d'uniformiser petit à petit les choses entre les différentes communes, la loi

(depuis 1980) a offert aux conseils municipaux la faculté de choisir entre trois taux d'abattement général à la base : 5 %, 10 % et 15 %. C'est ce qui a été mis en application cette année à Aubervilliers, en retenant le taux le plus avantageux pour les habitants, soit 15 %, mais qui reste évidemment très inférieur à l'ancien.

Malgré cette modification, la taxe d'habitation à Aubervilliers demeure parmi les moins élevées du département.

**A. G.**

\* Pour plus de détails, voir *Aubermensuel* du mois dernier (n° 46, pages 32 et 33).

## Évolution de la part communale de la taxe d'habitation

Exemples d'un ménage avec 3 enfants à charge habitant un pavillon de 5 pièces (à gauche) et d'un ménage sans enfant habitant un 3 pièces à la Maladrerie (à droite)

|  | 1994           | 1995           | Évolution                | 1994           | 1995           | Évolution              |
|--|----------------|----------------|--------------------------|----------------|----------------|------------------------|
| Valeur locative brute                    | 19 960         | 20 360         | +400 (+2,00%)            | 33 030         | 33 680         | +650 (+1,97%)          |
| Valeur locative moyenne                  | 15 660         | 16 020         | +360 (+2,30%)            | 15 660         | 16 020         | +360 (+2,30%)          |
| Abattements                              |                |                |                          |                |                |                        |
| - général à la base                      | 3 430 (21,9%)  | 2 400 (15%)    | -1 030 (-30,03%)         | 3 430 (21,9%)  | 2 400 (15%)    | -1 030 (-30,03%)       |
| - 2 premières personnes à charge         | 4 680 (15%)    | 4 800 (15%)    | +120 (+2,56%)            |                |                |                        |
| - à partir de la 3 <sup>e</sup> personne | 3 130 (20%)    | 3 200 (20%)    | +70 (+2,24%)             |                |                |                        |
| Base nette d'imposition                  | 8 720          | 9 960          | +1 240 (+14,22%)         | 29 600         | 31 280         | +1 680 (+5,68%)        |
| Taux communal                            | 11,34%         | 11,53%         | +1,68%                   | 11,34%         | 11,53%         | +1,68%                 |
| <b>Cotisation communale</b>              | <b>989 F</b>   | <b>1 148 F</b> | <b>+160 F (+16,13%)</b>  | <b>3 357 F</b> | <b>3 607 F</b> | <b>+250 F (+7,45%)</b> |
| <b>Total de la TH à payer</b>            | <b>1 335 F</b> | <b>1 517 F</b> | <b>+182 F (+13,64 %)</b> | <b>5 357 F</b> | <b>5 742 F</b> | <b>+384 F (+7,17%)</b> |

**Offres d'emplois ANPE**

**Rappel important**

Les demandes de renseignements concernant les offres d'emploi ci-dessous ne peuvent être obtenues qu'en s'adressant à l'ANPE, 81, av. Victor Hugo (48.34.92.24).

**Restaurant**, Villebois-Mareuil, recherche un serveur restaurant service en salle pour midi et soir. Expérience exigée 2 à 3 ans. Dans cadre contrat initiative emploi à durée indéterminée. Réf. : 158 925M équipe C

**Restaurant**, centre-ville, recherche une serveuse café-restaurant service en restauration le midi et aide au bar le soir. Expérience exigée. Cadre contrat initiative emploi à durée déterminée de 2 ans. Réf. : 155 333M équipe C

**Garage**, zone industrielle, recherche un mécanicien P3-OHQ spécialisé dans les véhicules de marque anglaise dans le cadre d'un contrat initiative emploi à durée indéterminée. Réf. : 157 740M

**Garage**, rue de Presles, recherche carrossier P3 toutes marques, personne autonome. Expérience exigée 4 à 5 ans. CDD 3 mois. Réf. : 161 223M équipe C

**Entreprise de confection**, Fort d'Aubervilliers, recherche presseur en confection. Travail sur petite presse et thermocollage pour grosses pièces. Expérience exigée 2 ans. Dans cadre d'un contrat initiative emploi à durée indéterminée. Réf. : 159 394M équipe C

**Entreprise**, Quatre-Chemins, recherche un ramoneur pour chantiers sur région parisienne, collectivités et HLM. Posséder le permis VL. Expérience exigée 1 an minimum. CDI. Réf. : 154 891M équipe C

**Charcuterie**, centre-ville, recherche une vendeuse en charcuterie dans cadre contrat d'apprentissage. Repos dimanche et un jour sur semaine. CDD 2 ans. Réf. : 161 276M équipe C

**Garage**, centre-ville, recherche une employée bureau. Facturation, courrier, accueil, téléphone. Expérience exigée 1 à 2 ans. CDI. 20 heures hebdo (possibilité évoluer vers temps plein). Réf. : 157 266M équipe C

**Commerce de gros**, situé zone industrielle, recherche 2 comptables, 1 poste Paris, 1 poste Aubervilliers. Comptabilité classique, répondre au téléphone. Expérience exigée 2 ans. CDI. Réf. : 153 501M équipe A

**Entreprise**, zone industrielle, recherche téléprospecteurs/trices. Vente d'espaces publicitaires auprès clients professionnels PMI-PME, administrations. Aisance téléphonique, bonne élocution et esprit commercial. Age minimum 22 ans. Expérience appréciée. Réf. : 148 804M équipe A

**Commerce gros matériel électrique**, électronique, recherche un réparateur téléphone de diverses marques agréées et non agréées, aucun déplacement chez le client, les réparations se font au magasin. Expérience 1 à 2 ans. CDD 3 mois. Réf. : 157 662M équipe A

**Commerce de gros habillement**, quartier Crèvecœur, recherche 10 mécanicien(ne)s en confection et une finisseuse uniquement en vestes, travail sur machine plate. Expérience exigée 2 ans dans la veste. CDI dans cadre contrat initiative emploi. Réf. : 156 203M équipe A

**Logements Ventes**  
Vends dans résidence pierre de taille,

près Mairie d'Aubervilliers, 2<sup>e</sup> étage, F3 de 72 m<sup>2</sup>, loggia, ascenseur, cuisine aménagée, salon, 2 chambres, S d B, WC, cave, concierge, interphone, chauffage collectif, espaces verts, proximité écoles, commerces, RER, métro. Parking possible. 595 000 F. Tél. : 48.39.92.79

**Locations**  
Recherche appartement 2 pièces à louer pour dernier trimestre 95. Tél. : 47.39.01.54. Rép. : 47.39.76.70. Fax : 47.39.04.33

Loue aux 2 Alpes appartement 4-5 personnes, près pistes, animations gratuites pour enfants, piscine, patinoire, ski assuré tout l'hiver. A Méribel appartement 5 personnes près pistes, tout confort. A Cannes appartement 4 personnes, ttes saisons. Tél. : 48.76.45.07

**Auto Motos**  
Vends Clio club Med 94, grise, 30 000 km, 5 portes 1,2 l, vitres électriques, fermeture centralisée, K7. Prix argus 50 000 F. Tél. : 48.33.17.39 (ap. 20 h)

**Divers**  
Vends frigo congélateur Vedette (H. 1,50 m), 400 F. Tél. : 43.52.01.29

Vends collection Jazz-hot années 1960 à 1976, 800 F. Tél. : 43.52.10.56

Vends très bon état manteau lainage marron (40-42), 150 F ; manteau lainage 3/4 bleu indigo (40-42), 100 F ; manteau cuir col fourrure amovible (38-40), 350 F. Tél. : 43.52.73.47

Vends paire skis Rossignol 7 SK (2,05 m), état neuf (pas servis) + fixations Salomon 987 suspension. L'ensemble 3 200 F (à débattre, acheté 4 200 F) ; baskets Nike Air (Huarache) t. 43 1/2, 400 F (achat 720 F). Tél. : 48.33.47.99 (répondeur)

Vends ensemble magnétoscope télé couleur, télé noir et blanc, hotte d'aspiration, cafetière, sèche-cheveux. Prix très intéressants. Tél. : 48.39.30.75

Vends machine à écrire mécanique portable en mallette petites dimensions, état neuf, 300 F. Tél. : 43.49.37.23

Vends landau-poussette, intérieur blanc, extérieur velours marine avec ombrelle, matelas et oreiller, métal chromé, 700 F. Tél. : 48.34.46.28

Vends 6 fenêtres toutes dimensions en chêne, double vitrage avec volets, 1 porte fer 2,46 x 2,16, prix très intéressant. Tél. : 48.34.02.23 (journée)

Vends salon d'angle 5-6 places, tissu coton blanc, bon état. Prix très intéressant. Tél. : 48.11.54.19 (HB)

Vends 1 cuisinière Pyrolox Rosière très bon état + 1 armoire Louis XV + 1 table bistrot, 3 500 F. Tél. : 48.39.91.17

Vends robe demoiselle d'honneur 10-12 ans, tissu cristal soie blanc, doublée, neuve, 500 F. Tél. : 48.33.93.09 (à partir 19 h)

Vends vélo bicross garçon 8-11 ans, bon état, 200 F. Tél. : 48.39.99.17

**Cours**  
Etudiante niveau maîtrise Lettres modernes donne cours rattrapage français et anglais. Tél. : 48.33.27.87 (répondeur)

Etudiante donne cours de français, anglais et allemand de la 6<sup>e</sup> à la terminale (50 F/heure). Tél. : 48.34.39.45

Etudiante en médecine donne cours maths, physique, chimie, biologie, tous niveaux scolaires. Tél. : 48.33.98.47

**A B O N N E M E N T**  
**à Aubermensuel**

Nom..... Prénom .....

Adresse.....

.....

Joindre un chèque de 60 F (10 numéros par an)  
à l'ordre du CICA,  
7, rue Achille Domart - 93300 Aubervilliers

**Le conseil général de Seine-Saint-Denis**  
et  
**le Conservatoire d'Aubervilliers-La Courneuve**  
proposent  
**aux chefs de chœur amateur, professeur de formation musicale, instituteurs et intervenants en milieu scolaire**  
**Une formation de chef de chœur**

**Durée : 2 à 3 ans, 7 heures de cours par semaine.**  
**Direction pédagogique : Michel Rotterdam**  
**et Catherine Simonpietri.**  
**Renseignements au 48.39.50.32**

# *hyper Champion*



**Ouvert du lundi au samedi**

**de 8h30 à 20h30**



**AUBERVILLIERS**

**55, rue de la Commune de Paris**

**Tél : 48 33 93 80**

# Elle est arrivée.



On l'attendait avec impatience :  
la **Mégane** est enfin là !  
Partagez notre joie, venez la voir  
à partir du 17 novembre.



**GARAGE NEUGEBAUER**

40 et 45, bd Anatole-France 93300 Aubervilliers

SERVICE COMMERCIAL NEUF ET OCCASION  
(1) 48 34 10 93 et (1) 43 52 78 37

SERVICE APRES-VENTE (1) 48 34 10 93

Magasin pièces de rechange ouvert le samedi matin